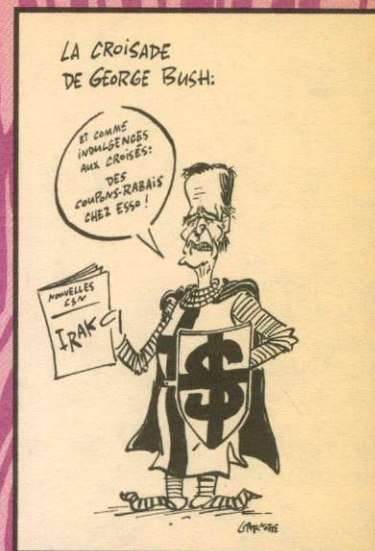


NOUVELLES

CSN

Numéro 314

2 novembre
1990



Encore se serrer la ceinture!

Que faisiez-vous au temps chaud?

Page 3

**Maman, est-ce qu'on va
vendre notre maison?**

Page 6

**Tout près de
nous: l'enfer!**

Page 12

Coordination

Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Rédaction

Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaborations

Luc Gosselin
Jacques Guay
Serge Quenneville
Clément Trudel

Infographie

Henri Jalbert

Photographes

Alain Chagnon
Hélène Rochon

Conception graphique

Jean Gladu

Montage informatique

Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Caricaturiste

Garnotte

Impression

Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Distribution

L'équipe de distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

Numéro de téléphone central: 598-2121

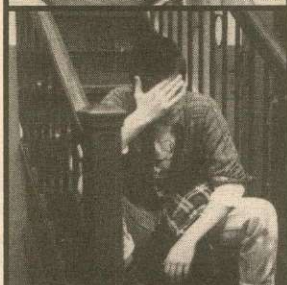
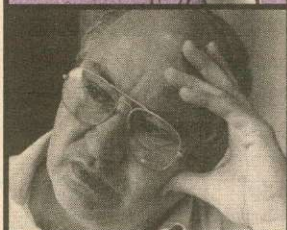
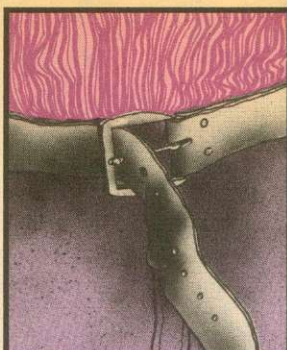
RÉDACTION

514-598-2159

DISTRIBUTION

514-598-2233

NOUVELLES CSN 314 page 2



« Que faisiez-vous au temps chaud? » 3

On s'en souvient, c'est ce que disait la fourmi à la cigale dans la célèbre fable de La Fontaine. On peut se poser la même question quand on entend aujourd'hui le Capital et l'État se plaindre des conditions économiques difficiles, qu'ils appellent la «récession», et que l'on vit actuellement. Mais qu'est-il donc advenu des profits générés pendant la période de «vaches grasses» qui a précédé? La fourmi n'en a même pas recueilli les miettes et on lui demande maintenant de se serrer encore davantage la ceinture!

« J'avais la mort dans l'âme... » 6

A 49 ans, Clément Jobin, un travailleur de Norton Cap-de-la-Madeleine mis à pied cet été, nous raconte à quel point sa nouvelle condition de chômeur lui est difficile. Son camarade André Gélinas, 42 ans, qui vit sa deuxième fermeture d'usine en dix ans, en rajoute.

Comment refilez la facture aux travailleurs 8

Avec la réforme de l'assurance-chômage qui entrera en vigueur le 18 novembre prochain, nous dit Claude Girard du Mouvement action chômage, «c'est le rapport de force des travailleuses et des travailleurs qui diminue. Celui-ci est déjà fragile. Mais là, on le rend davantage vulnérable face aux patrons.»

Le choix de qui? 9

Troisième et dernier volet de notre série sur le travail de nuit, des travailleurs de *La Presse* et de Kruger nous racontent de quelle façon ils voient et vivent la chose.

Tout près de nous, l'enfer! 12

Un paysage lunaire, des parcs industriels avec des usines chromées, étincelantes. Et tout autour, des bidonvilles. C'est là, tout près de la frontière américaine, qu'on cache les *maquiladoras*, ces usines mexicaines d'exportation à peu près dépourvues de réglementation. Monique Simard, qui a réussi à s'y infiltrer, nous en parle.

NOUVELLES

14

Cégep de Chicoutimi: à qui le mérite? • Vigneault chante pour le Quart-Monde • Centraide: jusqu'au 15 novembre • Élévateurs à grain de Sorel: enfin la sécurité d'emploi • STCUM: réduction des heures de travail • Nouvelle convention au Hilton de Québec • Caisse pop de Chibougamau: des administrateurs entêtés • Grève chez Ville-Marie Pontiac-Buick • Des publications pour améliorer son français • Des réflexions sur le militantisme.

CHRONIQUES

D'un autre oeil: Mourir pour une caste, par Clément Trudel.

Les autres: Des nouvelles du Japon, du Mexique, de l'Allemagne et des États-Unis, par Luc Gosselin.

Parlons médias, ça presse: De la manipulation, par Jacques Guay.

Lecture: Une amitié bien particulière, par Serge Quenneville.

Musique: U.S.A.: le rap au banc des accusés, par Michel Crête.

Billet: Les temps sont durs pour les daltoniens, par Michel Rioux.



Des temps durs approchent. La preuve que la «bise» a déjà commencé de sévir, c'est qu'après des semaines de résistance, notre brave ministre fédéral des Finances n'a pu retenir plus longtemps le mot qui lui brûlait les lèvres: récession*. Mais pendant les temps chauds qui s'achèvent, avons-nous, telle la cigale, tellement chanté, que nous nous sentions maintenant si dépourvus?



Les travailleurs se sont fait rouler, tranche François Aubry, économiste et coordonnateur du Service de la recherche de la CSN.

Des temps chauds, il n'y en a eu que pour les riches et les grosses entreprises.»

Qui ne se souvient de la récession du début de la décennie 1980?

C'était la plus importante depuis la Crise de 1929. Des dizaines de milliers de mises à pied. «Plusieurs salariés ont alors perdu des acquis importants, comme la clause d'indexation, commente François Aubry. Ils se sont sentis obligés de faire des concessions monétaires pour conserver une certaine sécurité d'emploi. Et bien des employeurs en ont profité pour exiger des reculs de la part des salariés, alors qu'ils n'étaient pas du tout en mauvaise posture.»

«Tout le monde doit se serrer la ceinture!», clamaient en chœur gouvernements et patronat. Ensuite, quand les beaux jours reviennent, on partagera... C'était en 1982-83.

Vinrent les beaux jours...

Les beaux jours sont revenus. Plus beaux qu'ailleurs. De 1983 à 1988, la richesse collective du Québec (le produit intérieur brut, c'est-à-dire l'ensemble des biens et services produits au Québec) a augmenté de plus de 25%, ce qui est supérieur au Japon et à la plupart des pays occidentaux.

«C'est une petite minorité de privilégiés qui a accaparé pour elle-même tous les fruits de la croissance économique, reprend François Aubry; et ce, même si l'ensemble des citoyens avaient contribué à accroître la richesse collective.

«Par exemple: les entreprises ont vu leurs profits augmenter de plus de 127% entre 1983 et 1988!

Quant aux hauts salariés (cadres supérieurs et intermédiaires), leur pouvoir d'achat s'est accru d'environ 18% pendant la même période; et ce calcul exclut les avantages — qu'offrent maintenant les entreprises à leurs cadres: régimes de participation aux bénéfices, abonnements à des clubs sportifs ou de conditionnement physique, conseillers financiers, examens médicaux, etc.»

QUE FAISIEZ-VOUS AU TEMPS CHAUD?

Et pendant ce temps...

Pendant que les riches faisaient bonne chère, les autres s'appauvrirent. «En moyenne, le pouvoir d'achat des salariés a diminué de 2,6% entre 1983 et 1988, explique François Aubry. Dans certains cas, les pertes ont été substantielles: les travailleurs du secteur de la forêt, par exemple, ont vu baisser leur pouvoir d'achat de 6,6%, ceux de la construction de 5,3% et ceux des services socio-culturels, commerciaux et personnels, de 4,2%. Et si l'on considère isolément les travailleuses et travailleurs qui gagnent le salaire minimum, leur pouvoir d'achat a reculé de 6,3%.»

Si les travailleuses et travailleurs en emploi ont été exclus du partage des fruits de leur travail, que dire des sans-emploi? «L'État aurait pu profiter de la croissance économique pour améliorer le sort des plus démunis, commente François Aubry. Mais au lieu de cela, il s'est acharné à les marginaliser davantage en sabrant dans les programmes sociaux. Déjà, en 1986, on constatait que le pourcentage des familles vivant dans la pauvreté était passé de 19,5%

qu'il était en 1973 à 24,4%, et celui des personnes seules vivant dans la pauvreté de 39% à 45,3%! La réforme du Régime de l'aide sociale au Québec et celle du Régime de l'assurance chômage au fédéral n'ont pu qu'aggraver la situation.»

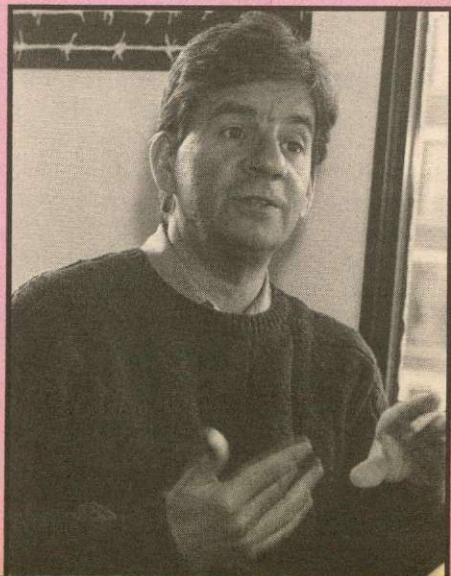
La récession 1981-1982 a donc été celle des fausses promesses et de la duperie. À quoi celle qui commence ressemblera-t-elle?

Les prétextes invoqués

Voyons d'abord ce qui nous vaut cette nouvelle récession: «La principale cause de cette récession est la politique des hauts taux d'intérêts pratiquée par la

Banque du Canada, avec l'aval du ministre des Finances, soi-disant pour lutter contre la hausse du coût de la vie (inflation), explique François Aubry. Or, qui dit taux d'intérêts élevés dit baisse de la consommation, diminution des mises en chantier, mises à pied en séries, multiplication des faillites, réduction des exportations, etc.

«En 1981-1982, le taux d'inflation constituait un véritable problème, à 12,5%; mais ac-



tuellement, il se situe à 4,2% au Canada et 3,3% au Québec, ce qui ne justifie pas la politique de la Banque du Canada. D'autant plus qu'une partie significative du taux actuel d'inflation est le résultat d'augmentations d'impôts et de taxes à la consommation décidées par les gouvernements!»

Une récession planifiée

C'est donc ailleurs qu'il faut chercher les véritables raisons de cette récession provoquée. «À partir de 1988, plusieurs syndicats ont commencé à effectuer un certain rattrapage en négociant des augmentations de salaires réelles, supérieures à la hausse du coût de la vie. On pouvait espérer que le pouvoir d'achat des travailleurs allait s'améliorer progressivement.»

Mais il fallait s'y attendre: cette amélioration a semé l'inquiétude chez nos gouvernements et les grandes entreprises: «Ils ont voulu stopper cela immédiatement et mettre en place les conditions pour empêcher les travailleurs de se protéger contre la TPS, en créant du chômage par la hausse des taux d'intérêt. D'autant plus qu'avec le traité de libre-échange Canada-USA — une autre cause importante de l'actuelle récession — et la mondialisation de l'économie, ils souhaitent garder les salaires canadiens au plus bas niveau possible.

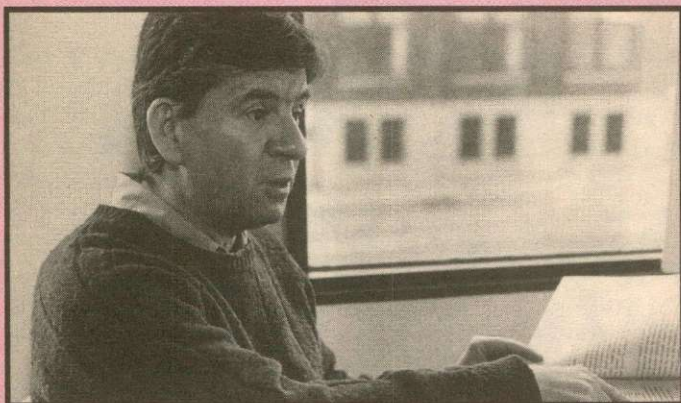
«Voilà une autre différence importante entre la récession qui commence et celle de 1981-1982, poursuit François Aubry. Au début de la décennie, la politique des taux d'intérêts élevés était pratiquée par

l'ensemble des grands pays industrialisés, alors qu'actuellement, le Canada est seul, avec le Royaume-Uni, à le faire. Et encore!: le Royaume-Uni fait face à un taux d'inflation de 10%!»

Ne pourrait-on imaginer d'autres moyens de demeurer concurrentiels? «Certainement! L'Allemagne, par exemple, a fait le choix d'être plus compétitive en augmentant la qualité de ses produits. Malheureusement, nos gouvernements à nous misent plutôt sur la dégradation des conditions des travailleurs.»

Une fois suffit!

S'il faut en juger par les requêtes qui affluent déjà au Service de la recherche en provenance de syndicats du secteur privé, les employeurs vont ressortir leurs vieux discours des années 1980 et demander des concessions à leurs employés. «On peut présumer que les travailleurs, sachant ce qu'ils savent maintenant, auront tendance à se méfier, commente François Aubry. Ils auraient tout avantage, par exemple, à profiter de ce que l'employeur est prêt à ouvrir ses livres pour négocier



l'accès du syndicat en tout temps aux informations financières sur l'entreprise et acquérir de nouveaux droits qui leur permettront d'intervenir avant l'annonce de fermeture. Chose certaine, ils vont exiger des garanties; on ne leur passera plus n'importe quoi!»

* Récession: on dit qu'il y a récession quand le Produit intérieur brut diminue pendant six mois consécutifs.

ÇA GRINCE DANS LES MICROS DE L'OPINION PUBLIQUE

En 1982, ce sont les employé-es du secteur public qui ont servi de boucs émissaires à la crise économique. Ce sont eux qu'on a désignés à la vindicte populaire pour détourner l'attention de la crise. Ce sont eux qu'on a mis à contribution pour réduire de façon significative le déficit provincial, par les coupures de salaire et la désindexation de leur fonds de pension. Cinq cent millions ont ainsi été perçus de force dans la poche de petits et moyens contribuables, un an après que l'impôt sur les profits des grandes entreprises eut été réduit de 13 à 8% et celui des PME de 13 à

3%, en même temps qu'on annonçait des réductions de \$500 millions dans le financement des services publics (budget de 1981).

— Mais les compressions budgétaires ont déjà «atteint les limites du possible», clamait alors l'Association des hôpitaux. On ne l'écoutait pas.

— Déjà, 20,000 postes ont été abolis depuis trois ans, renchérrissait la FAS. On ne

l'écoutait pas davantage.

Vivement les hausses de productivité qui nous feront sortir de la crise avec un déficit allégé et une marge de manoeuvre retrouvée! Et quand la société aura enfin cessé de porter cet improductif fardeau du secteur public, quels bonds en avant ne pourra-t-elle accomplir sur les ailes du désir du nouvel entrepreneurship? Prometteuse unanimité

du discours patronal, gouvernemental et éditorial, pour des lendemains qui chantent. C'était il y a huit ans.

Maintenant que nous revoilà plongés dans la récession, ce sont les chômeurs et les assistés sociaux qui servent de symbolique aux deux ordres de gouvernement pour asseoir leur discours sur la nécessité de nous serrer la ceinture une fois de plus, en acceptant les taux d'intérêt surélevés et la TPS. Ce sont eux qu'on dénigre maintenant, comme on faisait jadis des employé-es du secteur public, pour légitimer un brutal rabaissement de leur pouvoir d'achat qui

s'est répercuté sur le secteur privé tout au long des années 80.

Le discours est moins unanime

Mais contrairement à 1982, il y a maintenant des craquelures dans le discours dominant. Huit ans plus tard, *La Presse* ose qualifier les coupures de «*coup de hache de 20%*» et même de «*job de bras*»; et si elle continue à soutenir qu'elles étaient «*nécessaires*», elle convient maintenant qu'elles étaient «*douloureuses*» (14 avril 90). Sur le tard, il est vrai, et à l'encontre du ministre Wilson, elle se dit d'accord avec des hausses salariales qui tiennent compte de l'enrichissement collectif (1er mai 90).

Les médias en général font de plus en plus état de l'accroissement de la pauvreté, de la précarisation des emplois, de la condition monoparentale, de la détérioration des conditions de logement, de la violence. Ils sont plus attentifs aux appels au secours des naufragés de la croissance, plus respectueux dans la façon d'en parler.

Et une partie du monde des affaires commence à s'affoler devant la perspective d'être elle-même éjectée du trafic, dans l'épuration du marché que le ministre Wilson annonce comme effet bénéfique de la récession. Et l'on a vu récemment trois associations patronales pan-canadiennes faire front

commun pour réclamer d'Ottawa une réduction des taux d'intérêt. Évoquant l'augmentation des faillites (+52% depuis un an) et la morosité des gens d'affaires, le président de la Chambre de commerce du Canada, Tim Reid, est même allé jusqu'à dire que nous sommes «*au bord d'une récession aussi grave que celle de 1981-82*» (*La Presse*, 12 octobre 1990).

Cette fois, les médias écoutent

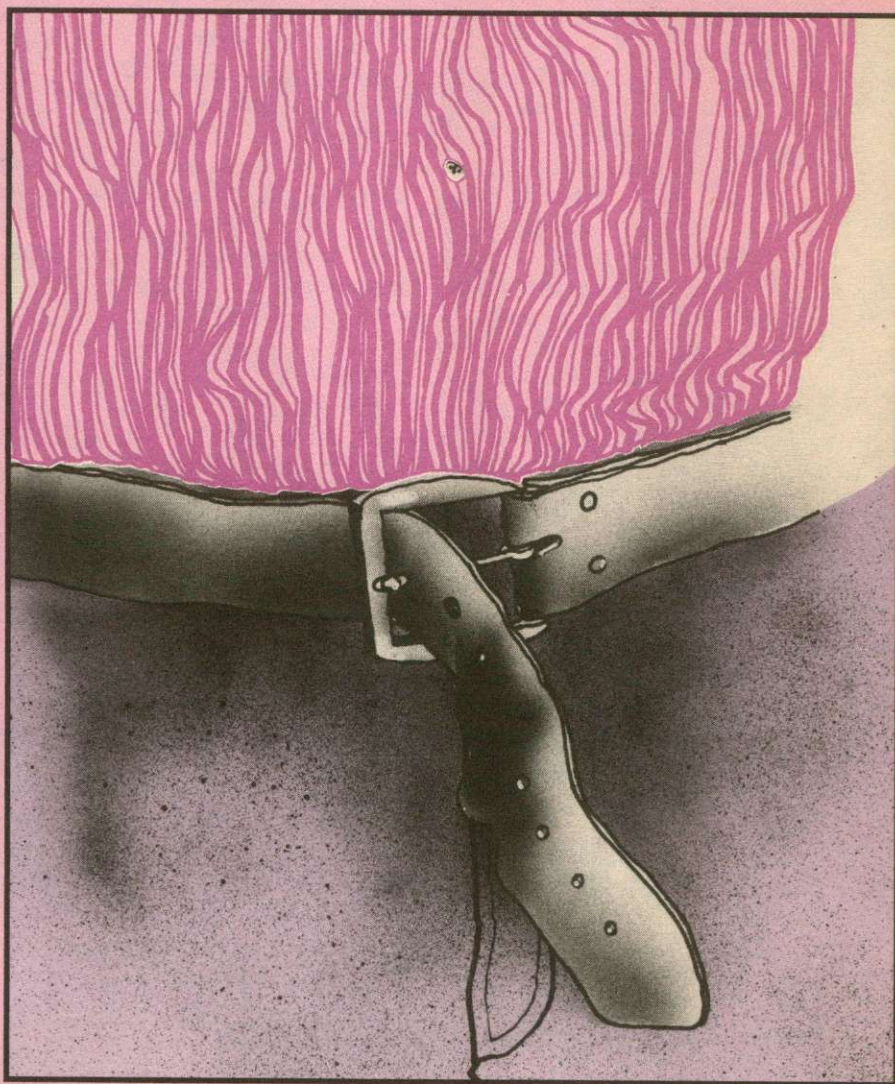
Et voici que le Conseil économique du

Laurentienne, Jacques Drouin, qui va jusqu'à affirmer qu'«*on ne règlera pas le problème (économique) en coupant dans les services sociaux, mais en produisant davantage de richesse*» (*Journal de Montréal*, 2 oct. 90) C'était seulement quelques jours après que le gouvernement québécois eut annoncé une autre compression de \$500 millions, tout en révélant que la récession lui faisait perdre \$329 millions sous forme de taxes à la consommation, et que le pire était encore à

dislocation sociale découlant des politiques fiscales et économiques à courte vue. Mais cette fois, les grands médias écoutent. C'est avec insistance qu'ils réclament maintenant une réduction des taux d'intérêt, et c'est sans conviction qu'ils défendent la TPS. Comment croire, en effet, que cette taxe sera la solution miracle au problème réel de l'ampleur des déficits, lorsque les deux gouvernements affirment qu'elle aura un rendement neutre, c'est-à-dire qu'elle n'entraînera pas de rentrées

fiscales supérieures aux actuelles taxes à la consommation?

Tranquillement, une évidence se fait jour dans les craquelures du discours dominant: on ne peut s'attaquer résolument à l'ampleur des déficits sans mettre à contribution ceux qui ont accaparé les fruits de la croissance depuis dix ans, et qui les ont artificiellement gonflés par la spéculation au lieu de les remettre en circulation dans des investissements productifs: les grandes et moyennes entreprises, leurs cadres et leur intelligentsia. Même le président Bush a dû



Canada réclame à son tour une réduction des taux d'intérêt et une politique de plein-emploi. Pendant que le «*nouveau patronat*», délaissant la langue de bois de Ghislain Dufour, cherche à créer des ponts avec la société. Tel ce PDG de *La*

venir!

On croirait entendre les revendications du mouvement syndical, des organisations communautaires et des Églises qui, pendant toute la décennie 80, mettaient en garde contre l'accroissement des inégalités et la

se rendre à cette évidence, lui qui avait pourtant été élu en promettant de ne pas augmenter les impôts de ces gens-là. ■

Perdre sa job à 49 ans

«J'avais la mort dans l'âme...»



«La première chose à laquelle j'ai pensé quand on a annoncé que je perdais ma job, c'est à mon avenir: est-ce que je me trouverai un autre emploi un jour? Y a-t-il autre chose que je pourrai faire? Y a-t-il encore un espoir?»

Par
Louis-Serge Houle

Clément Jobin a 49 ans. À l'emploi de Norton du Cap-de-la-Madeleine durant près de 15 ans, il était dans la cafétéria de l'usine quand, le 12 mars 1990, à 16 heures, les dirigeants de la compagnie ont annoncé aux 105 ouvriers que l'usine fermait définitivement ses portes (voir le numéro 304 de *Nouvelles CSM*).

«Dans la salle, il régnait un silence de mort. Quelques travailleurs ont éclaté en pleurs, mais la plupart gardaient le silence. Personne ne réalisait encore complètement ce qui venait de se passer. Puis, tout a basculé, c'était la noirceur totale.»

À Norton, tout s'est joué en moins de trois semaines. Les rumeurs de fermeture sont apparues le 20 février dernier lorsque le ministère de l'Environnement a enjoint la compagnie de traiter ses émanations, à défaut de quoi elle devrait fermer ses portes le 31 décembre 1990. Au cours de cette joute

de bras de fer entre le gouvernement et la compagnie, personne n'osait croire à la fermeture définitive de l'usine. «On pensait qu'elle continuerait ses opérations encore quelques années, qu'ils réussiraient à s'entendre. Et même après l'annonce officielle, j'ai rencontré plusieurs travailleurs qui croyaient que le vent tournerait. Mais non, c'était bien fini.»

Le 18 mai, à 16 heures, Clément entreprend son dernier quart de travail. Ce soir-là, il est le seul ouvrier dans l'usine. «C'était mort. Aucun convoyeur ne fonctionnait; je n'entendais aucun véhicule, seulement le bruit de la machine que j'opérais. J'avais la mort dans l'âme. Quand j'ai pris mon sac avec mes effets personnels et que je l'ai mis sur la table, je me suis dit: quand est-ce que je vais travailler de nouveau? Quand?»

Quelques mois plus tard, avec sa femme à la maison, Clément Jobin se fait plus réaliste. Mais le sentiment d'insécurité est toujours présent. «C'est sûr que je me trouverai à nouveau du

travail un jour, mais à quel moment, ça je ne le sais pas. Je n'ose pas être trop pessimiste face à l'avenir. J'ai quand même eu des coups durs dans le passé et je m'en suis toujours sorti. Je sais que ce n'est pas facile rendu à 50 ans, mais je garde bon espoir que je vais me caser quelque part un jour... C'est certain.»

La frustration

Une fermeture d'usine a des conséquences dramatiques pour une région. En Mauricie, la fin des opérations à Norton signifie des pertes de plus de \$15 millions annuellement. Dans une région qui a connu son lot de pertes d'emploi au cours des derniers mois (environ 23 000), les 105 nouvelles mises à pieds alourdissent d'autant ce bilan désastreux et n'ont rien de très réjouissant pour les chômeurs.

La CSN a mis sur pied, de concert avec les paliers de gouvernements concernés, un comité de relance qui tente de dénicher de nouveaux investisseurs au Cap-de-la-Madeleine. Le syndicat participe aussi à un comité de reclassement qui aide les ex-employés de Norton à se retrouver un emploi. À ce jour, une douzaine d'entre eux ont recom-



«Maman, est-ce qu'on va vendre notre maison?»

mencé à travailler. Les autres suivent différents cours qui les aideront dans leur recherche d'emploi.

«J'ai obtenu mon équivalent du secondaire V et la Méthode dynamique de recherche d'emploi me fait sauver beaucoup de temps. Mais je n'ai pas encore réussi à obtenir une entrevue. Ce que je trouve le plus décevant, c'est qu'on semble accorder plus d'importance aux études qu'à l'expérience de travail. On ne donne pas beaucoup de chances aux travailleurs de mon âge. C'est très frustrant de voir que personne ne reconnaît ce qu'on a fait. Rendu à 50 ans, la seule chose qui joue en ma faveur, c'est l'expérience. C'est vrai que je n'ai plus vingt ans, mais je suis encore capable de travailler. Je trouve ça très dur à avaler. Mais les compagnies ont beau jeu, des gens qui veulent travailler, ce n'est pas ce qui manque.

«Le travail, ça te donne une raison de vivre. Mais tout à coup, sans que tu le cherches, tu tombes, tu te retrouves devant rien. Il faut que tu attendes le prochain événement, mais ce n'est pas toi qui as le dernier mot. C'est une situation très difficile à accepter.»

Même s'il demeure optimiste, Clément Jobin constate amèrement qu'il n'y a rien d'acquis dans la vie. «Je réalise aujourd'hui que peu importe ce que tu fais, rien n'est définitif. Même si je me trouve une job demain matin, la première question qui me viendra à l'esprit, c'est: pour combien de temps?» ■

Lorsque Éric Gélinas, 10 ans, a appris que son père avait définitivement perdu son emploi, il est allé reconforter son meilleur ami, dont le père travaillait également à Norton. «Je ne veux pas qu'il se sente comme moi», a-t-il dit à ses parents avant de partir.

Malgré son jeune âge, Éric avait réalisé ce qui venait d'arriver à son père, à sa famille. Inquiet, il a lancé à sa mère: «Ça veut dire qu'il n'y aura plus d'argent qui va entrer à la maison? Est-ce qu'on va être obligé de vendre notre maison?»

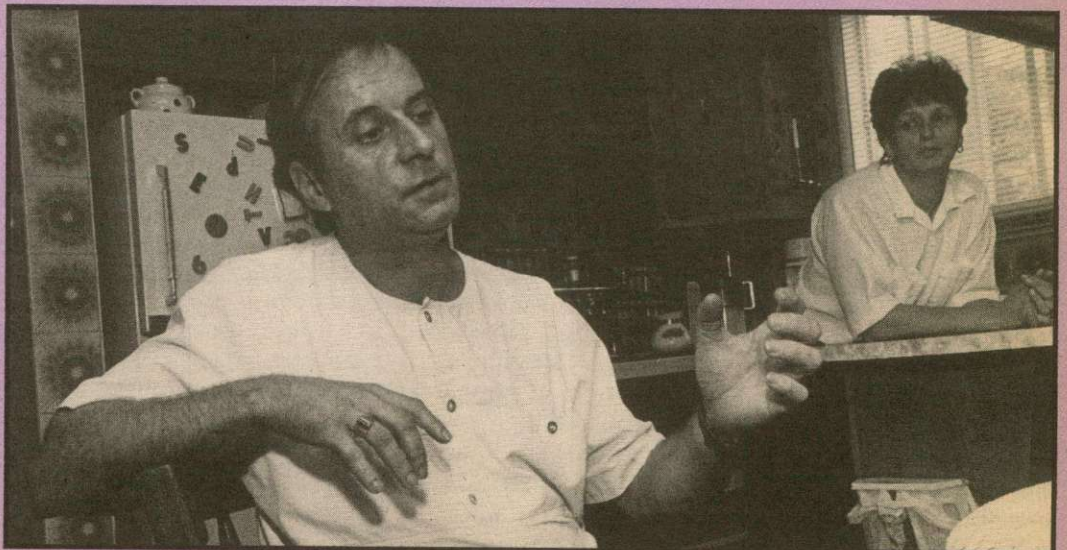
Pour André Gélinas, 42 ans, dont les dix dernières à l'emploi de Norton, la fermeture de l'usine signifie qu'il doit maintenant tout reprendre à zéro. «Ça a pris un certain temps avant que j'accepte le fait de perdre mon emploi. On ne croyait pas que Norton fermerait. Même lorsqu'elle a annoncé son intention de fermer, on espérait qu'il se passe quelque chose. On pensait réellement que l'usine pouvait encore fonctionner une couple d'années. Mon père a passé 34 ans dans l'usine et il n'arrêtait pas de nous dire que Norton ne pouvait nous laisser tomber.»

André Gélinas vit sa deuxième fermeture d'usine en dix ans. «En 1980, c'était pas pareil. Du travail il y en avait, et puis, j'étais moins

vieux...» L'avenir, il ne l'entrevoit plus de la même façon aujourd'hui. On lui demande maintenant un secondaire V, ou l'équivalent. «Je suis prêt à travailler, je suis capable de travailler mais on me demande de retourner à l'école.»

Selon sa compagne, Pauline, André n'accepte pas cette situation. «Il a fait sa cinquième année et on voudrait qu'en une semaine il réussisse l'équivalent du secondaire V. Ça n'a pas de bon sens, ça fait 28 ans qu'il n'a pas étudié. C'est décourageant parce que même ceux qui détiennent un secondaire V sont incapables de se trouver un emploi. Le pire, c'est que plusieurs gars se sentent rabaissés parce qu'ils ont échoué les tests.»

Malgré les moments d'inquiétude face à l'avenir, André Gélinas garde espoir. «Tu essaies d'avancer, de bâtir quelque chose de solide pour la famille et à chaque fois, tu te fais acculer au pied du mur. Mais des coups durs, on en a vécus et on s'en est sorti. Et cette fois-ci, on va passer au travers encore une fois.» ■



La réforme de l'assurance-chômage

Comment refiler la facture aux travailleurs

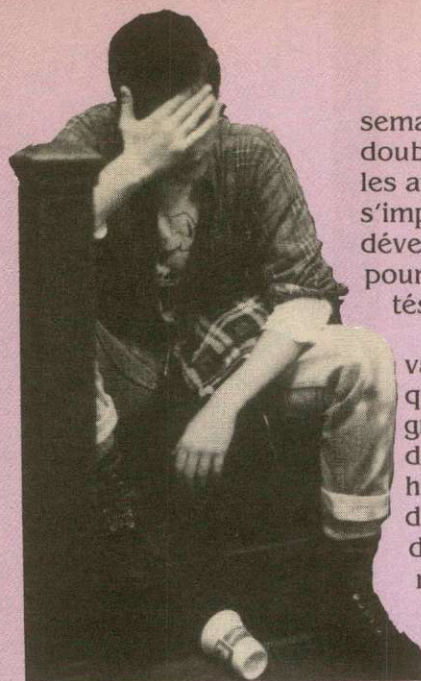
S'il y a une leçon à tirer de l'adoption de la réforme de l'assurance-chômage, c'est que le temps est venu pour tous les groupes de pression et les organisations syndicales de mettre leurs énergies en commun pour défendre les intérêts collectifs.

Par
Thérèse Jean

Plutôt critique face à l'action développée pour contrer l'adoption de la réforme sur l'assurance-chômage, Claude Girard, qui est responsable de l'action politique au Mouvement action-chômage (MAC), à Montréal, estime que cette réforme aura des conséquences désastreuses tant pour les personnes qui sont à l'emploi que celles qui ne le sont pas. «C'est le rapport de force des travailleuses et des travailleurs qui diminue. Celui-ci est déjà fragile. Mais là, on le rend davantage vulnérable face aux patrons.

«Ce sera désastreux, particulièrement pour le Québec qui est déjà touché par de nombreuses mises à pied dues au libre-échange. Avec les hauts taux d'intérêt que nous connaissons, les jours s'annoncent difficiles», ajoute Claude Girard.

Cette réforme sera en vigueur à compter du 18 novembre prochain. Qualifiée d'inéquitable



par plusieurs intervenants, et considérée comme une attaque à l'endroit des plus démunis parce qu'elle leur rend encore plus difficile l'accès aux prestations, elle permet au gouvernement de se retirer du financement du régime. Résultat: ce sont les travailleuses, les travailleurs et les entreprises qui seront désormais responsables de son financement et leurs cotisations seront conséquemment augmentées.

Les points saillants

C'est sous le couvert «d'une stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre canadienne» que le gouvernement conservateur a lancé cette réforme. En réalité, il réaffecte autrement les montants d'argent contenus dans la caisse d'assurance-chômage. Ainsi, Ottawa retranche \$1,3 milliard aux chômeurs et chômeuses pour affecter \$800 millions à diverses mesures de formation, exige plus de semaines de travail pour moins de

semaines de prestations, double les pénalités et les amendes, et enfin, ne s'implique plus dans le développement régional pour corriger les disparités au sein du Canada.

Ottawa a beau vanter les sommes qu'il alloue au programme de formation des sans-emploi, le hic, c'est qu'il s'agit d'une politique d'adaptation de la main-d'oeuvre beaucoup plus axée sur les besoins de l'entreprise et du libre-échange que

sur la création d'emplois durables. La plupart des programmes proposés par le gouvernement (planification des ressources humaines, service d'aide à l'adaptation de l'industrie, développement des collectivités, développement des compétences des débutants) soutiendront l'entreprise plutôt que les travailleuses et les travailleurs qui voudraient exercer un meilleur choix sur le marché du travail par de la formation continue, par exemple. Dans les faits, ce sont davantage les personnes qui ont déjà un emploi que celles qui n'en n'ont pas qui profiteront de ces mesures.

Quant aux mesures d'accessibilité aux prestations d'assurance-chômage, elles sont changées. Le nombre de semaines d'emploi assurable nécessaire pour être admissible aux prestations continue de varier de 10 à 20 semaines; toutefois, il ne se fait plus en fonction des catégories de prestataires. Dorénavant, il se

basera sur le taux régional de chômage, dont on change les barèmes de calcul. Cela fera du Québec la province canadienne la plus affectée par ces changements.

Encore plus de pauvreté...

Pour le MAC, «le gouvernement se prépare à ne pas subir les effets de la récession. Durant une récession, les prestations reliées au taux régional de chômage augmentent beaucoup plus rapidement que les prestations ordinaires. Entre 1980 et 1983, au pire de la précédente récession, ce genre de prestations a augmenté de 330%, tandis que les prestations ordinaires n'ont augmenté que de 240%».

Les regroupements de chômeurs, ainsi que les organisations syndicales, ont critiqué sévèrement le gouvernement qui se désengage de plus en plus de ses responsabilités sociales pour laisser aux forces du marché la régulation de la croissance de l'économie. «On fait le pari que ces forces, essentiellement aux mains des grandes entreprises, engendreront la richesse maintenant que le marché américain leur est ouvert grâce au libre-échange. Ce qui est trompeur, car ce pari, s'il est gagné, ne profitera qu'à une infime couche de la population. Ce qui aura pour effet de perpétuer l'écart qui se fait toujours plus grandissant entre les riches et les pauvres.» ■

Le travail de nuit



Le choix de qui?

Par Luc Latraverse

Une des dimensions particulières du travail de nuit, ce sont les conditions de santé et de sécurité dans lesquelles les travailleuses et les travailleurs exécutent leurs tâches. Ce n'est pas tout le monde qui s'y fait, d'abord: lorsqu'une personne est contrainte à une affectation de nuit, le stress augmente et il est alimenté par toutes sortes de problèmes qui peuvent avoir des conséquences graves quand il s'agit, par exemple, de travailler sur des machines qui exigent une attention continue ou encore de conduire un véhicule.

D'abord, il s'agit de milieux à forte majorité d'hommes, comme à l'usine de fabrication de boîtes d'emballage de la compagnie Kruger de Ville Lasalle et exclusivement masculin dans le cas des distributeurs du journal *La Presse*.

Ensuite, on se demande pourquoi il faut qu'il y ait une production de nuit. Est-ce une nécessité sociale ou économique et est-elle justifiée? Il y a-t-il de l'équité dans l'affectation de nuit? Qu'est-ce qui doit y être négocié?

Il y a mille et une façons d'aboutir de nuit! À cause du système

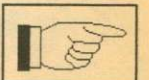
«Je suis le plus jeune de nuit, dans ma classification, et j'ai 20 ans d'ancienneté, nous révèle Jean Royal. C'est à cause du mécanisme d'affectation de nuit qui existe dans notre usine, la ligne de progression comme on l'appelle, qui fait en sorte que nous avançons dans

la hiérarchie: d'aide à assistant, puis d'assistant à opérateur, sur chaque machine. Ce faisant, lorsque nous progressons, c'est l'opérateur de nuit le plus ancien qui

passé comme opérateur de jour et le plus ancien de jour de la classification inférieure lui succède comme opérateur de nuit.» Normand Lefebvre, président du syndicat de Kruger, le seul en vertu de la convention collective à ne pouvoir être affecté de nuit, nous explique que cela fait en sorte qu'il y a des personnes plus âgées ayant le plus d'ancienneté et les plus jeunes ayant moins de deux ans d'ancienneté qui travaillent de nuit. «Il faut donc que tu passes par le



Jean Royal



travail de nuit dans notre système, au début et en cours de carrière.» Chez Kruger de Ville Lasalle, l'horaire se compose de deux quarts en rotation à chaque semaine: un de jour (7 heures à 15 heures) et un de soir (15 heures à 23 heures). Le quart de nuit (23 heures à 7 heures) est fixe.

Nous savons que d'autres usines fonctionnent différemment. Il y en a, comme à Domtar, où le travail de nuit n'est pas obligatoire. Il y a d'autres entreprises où on pratique une rotation sur les trois quarts où on passe du jour, au soir et à la nuit, de semaine en semaine.

En vertu des exigences de la concurrence

C'est d'une façon bien différente que les 325 distributeurs et aide-distributeurs de *La Presse* ont abouti à un quart fixe de nuit. Cela s'est produit en 1980 alors que pour faire face à la concurrence, la direction de *La Presse* décidait de publier son journal de nuit pour qu'il soit disponible le matin au lieu de l'après-midi, comme c'était le cas depuis toujours.

L'ouverture des commerces le soir et le dimanche entraîne également une augmentation du travail de soir et de nuit dans ces entreprises, mais également dans celles qui sont leurs fournisseurs (entrepôts, livraison, sécurité, etc).

En vertu des exigences du processus continu

Il y a des entreprises, comme les réacteurs nucléaires ou certaines industries chimiques, où des procédés dits «continus» exigent qu'on maintienne les machines en opération 24 heures par jour.

La rentabilisation

Comme le souligne Normand Lefebvre, de Kruger: «Ce sont les fluctuations du marché et de la demande qui déterminent le volume du travail que nous faisons la nuit.

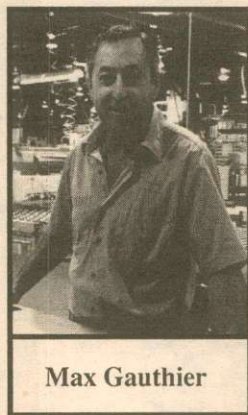


Normand Lefebvre

La compagnie dit souvent que c'est la production de nuit qui constitue sa marge de profit. Dans plusieurs usines, c'est une question de rentabilisation des machines.»

Le droit de choisir

Dans plusieurs cas, la travailleuse ou le travailleur n'a pas le choix de travailler de nuit. Il y en a qui aiment cela malgré tout. «La nuit, il y a moins de contre-maîtres et la pression sur la production est moins grande que le jour, où on doit faire les commandes d'urgence», note Jean Royal. Mais il y en a qui ne s'adaptent pas, comme Daniel Deslauriers qui a quitté son emploi de distributeur à *La Presse* pour se recycler dans la rénovation, il y a quelques semaines. Il souffrait d'angine de poitrine. Un employé de Kruger qui était diabétique a dû démissionner. «C'est inhumain. On devrait avoir le droit de choisir, affirme Max Gauthier, 58 ans. Mais c'est difficile de faire un régime d'exception. Tout le monde dit: on est passé par là alors il faut que tu y passes. C'est une mentalité rétrograde dont il faut se débarrasser.



Max Gauthier

Moi, je ne m'y fais pas: j'ai mal aux jambes, je dors peu et mal, je suis marabout, ça me déprime. Je vis le stress de la promotion automatique qui m'affecte au travail de nuit. Je suis bien comme assistant-opérateur et je voudrais pouvoir le rester. C'est une application cachée du principe de Peter. En 1970, on ne travaillait pas de nuit. D'ailleurs, la ligne de progression et la promotion par machine, c'était une demande patronale. Ce n'est pas une question de primes, elles sont insuffisantes et ça ne me fait pas dormir. Il faut aussi penser aux jeunes couples. Moi, ma femme est craintive, seule la nuit, et ça me ronge les sangs. C'est la même chose pour les gars dont la femme est enceinte ou qui ont un bébé.»

Les dangers de la nuit

Pour les distributeurs de *La*

Presse, la livraison de nuit comporte une kyrielle d'embûches particulières. «Il n'y a pas de garage ouvert. Ton véhicule doit être bien en ordre, car ce n'est pas le moment d'avoir un pépin ou une panne.» Gilles Duguay, président du syndicat, précise qu'un système d'inspection des véhicules a été minutieusement élaboré pour pallier aux incidents fâcheux. «C'est la nuit que se produisent les accidents les plus dangereux. À la fermeture des bars, il y a plusieurs personnes qui circulent en état d'ébriété. Au lever du soleil, il y a un aveuglement qui est accru en hiver, par le reflet de la neige. Comme tu es souvent plus fatigué en raison du manque de sommeil, la conduite est plus dangereuse.»

Un distributeur a été heurté mortellement par une dame qui avait eu une querelle de ménage et était venue le percuter avec son automobile, contre le mur de sa maison où il venait de déposer le paquet de journaux pour un de ses enfants camelot.

«En usine, il faut également se méfier des effets de la fatigue quand on travaille sur une machine où notre sécurité et celle de nos collègues de travail sont en jeu, poursuit Jean Royal. La nuit, nous n'avons pas d'infirmière alors qu'il y en a une de jour.»

Les travailleuses et les travailleurs de nuit sont également sujets à des problèmes de toxicomanie, notamment: des médicaments pour dormir le jour et d'autres pour rester éveillés la nuit.

Morphée est un dieu manchot

Comme c'était le cas pour les infirmières, les travailleuses et les travailleurs de Kruger et de *La Presse* éprouvent énormément de difficultés à tomber dans les bras de Morphée, le jour et en fin de semaine. «Même si je ne travaille pas de nuit, actuellement, je me réveille souvent à trois heures du matin parce que j'ai faim», confie Normand Lefebvre.

Tous conviennent unanimement que le pire moment de l'année pour le sommeil de jour, c'est l'été, quand il fait très beau et très chaud. Personne n'a envie de rencontrer Morphée mais dans



cette fuite, tout le monde accumule de la fatigue.

«Moi, j'ai de la difficulté à rester éveillé au volant. Le matin, l'été dernier, comme j'habite Chateauguay, je devais faire un détour de plusieurs dizaines de kilomètres à cause du blocus du pont Mercier. Je m'arrêtais donc dans le stationnement du MacDonald de Delson pour dormir une heure, avant de poursuivre ma route jusqu'à la maison. Une fois arrivé, je ne m'endormais plus, alors la poursuite du sommeil s'en trouvait doublement compliquée,» nous précise Jean Royal.

La communication familiale

Un autre problème que nous avons évoqué, c'est celui de la communication, problème qui affecte aussi la vie de couple et la vie familiale. *«Ma femme travaille sur des horaires variables chez Jean Coutu, raconte Jean Royal, et il nous arrive de passer plusieurs jours sans nous croiser. Cela pose*

des problèmes de communication parce qu'on a beau se laisser des messages sur la table ou sur le frigo, il y a des problèmes ou des échanges que nous n'avons plus ou que nous avons difficilement. C'est aussi le cas avec les enfants.»

Le travail de nuit: un problème d'heures et de l'heure

Comme nous l'avons constaté dans ce dossier, le travail de nuit est une réalité qui s'est immiscée de diverses manières et pour toutes sortes de raisons dans nos milieux de travail. Même si nous n'avons pas, et loin de là, brossé un tableau exhaustif de toutes les implications qu'il peut avoir, ni de toutes les facettes qu'il emprunte, nous en avons suffisamment découvert pour conclure qu'il soulève énormément de questions que nous n'avons pas encore abordées, socialement et syndicalement. Il y a même une certaine réticence à en discuter, comme si c'était une

fatalité qu'on ne pouvait éviter et dont il faut s'accommoder tant bien que mal.

Le vieillissement

Une des questions qui préoccupent de plus en plus les personnes que nous avons rencontrées, c'est la difficulté, grandissante en vieillissant, de se soumettre aux horaires de nuit. Pour celles qui ne peuvent trouver d'échappatoire ou de solution de rechange, c'est une inquiétude des plus angoissantes.

La vie sociale et familiale

Les répercussions du travail de nuit sur la vie sociale et familiale ont également sauté aux yeux, dans les témoignages que nous avons recueillis. Il s'agit donc souvent d'un choix de société que nous ne pouvons plus ignorer.

La marginalité

D'autant plus que nous avons réalisé sans équivoque à quel point les travailleuses et les travailleurs de nuit se trouvent isolés et oubliés dans l'organisation du travail, dans la négociation de leurs conditions de travail et dans l'aménagement de leurs conditions de vie. Bref, la question du travail de nuit est plus que jamais un de nos fronts de lutte. Il faut lui trouver de nouveaux horizons et lui assurer une plus grande solidarité. ■

N.D.L.R.

Nous tenons à préciser que la photo parue dans l'article du numéro 312 de *Nouvelles CSN* sur le travail de nuit prise chez les répartiteurs d'Urgence santé ne reflète pas la situation actuelle mais celle qui prévalait lors de la première année d'opération de ce service, quand les répartiteurs n'étaient pas syndiqués et travaillaient souvent 24 heures d'affilées.

Tout près de nous, l'enfer!

Par Lucie Laurin



Un paysage lunaire, des parcs industriels avec des usines chromées, étincelantes. Et tout autour, des bidonvilles. C'est là, tout près de la frontière américaine, qu'on cache les maquiladoras, ces usines mexicaines d'exportation à peu près dépourvues de réglementation.

La vice-présidente de la CSN Monique Simard a visité Tijuana, une de ces grandes villes qui abritent des **maquiladoras**: «C'est comme un film de science fiction. Je pensais avoir vu le pire; des bidonvilles, j'en ai déjà visité dans ma vie. Mais je n'avais pas vu ceux-là. Avec la poussière du désert qui les recouvre et la pollution industrielle, c'est horrible! Aucun service, pas d'eau courante, mais des égouts à ciel ouvert, pleins de déchets toxiques.» Ce qui n'empêche pas qu'à Tijuana, on demande un prix exorbitant aux 10 000 personnes qui viennent s'y établir à chaque mois, dans ces bidonvilles.

Car au Mexique, où sévit le chômage et la pauvreté, les gens viennent de partout pour travailler dans les **maquiladoras**.

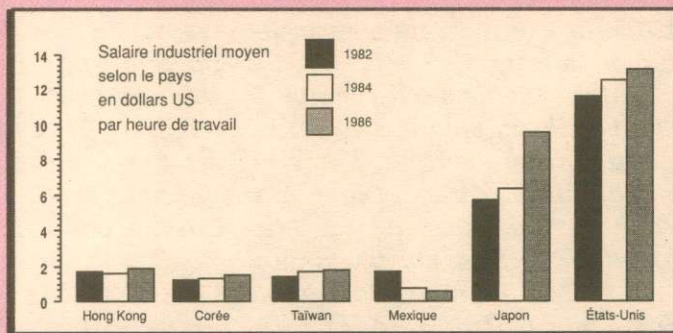
«Dans les dix dernières années, reprend Monique Simard, 450 000 emplois ordinaires ont disparu au Mexique, tandis que 360.000 apparaissent dans les **maquiladoras**. C'est maintenant au Mexique que l'on trouve les plus bas taux de salaire industriel au monde!»

Pas étonnant, donc, que les investisseurs amé-

Canada, tu exécutes au Mexique, et le tour est joué! explique la vice-présidente de la CSN. C'est ça, le grand projet!»

Là où il n'y a plus de droits

Ça n'est pas chez elle une habitude, bien sûr. Mais Monique Simard a dû recourir à la fausse représentation pour visiter une



ricains, coréens, japonais, canadiens aussi, se pressent aux portes du Mexique. Pas étonnant non plus qu'après avoir gagné le libre-échange canado-amé-

ricain qui leur donne accès aux ressources naturelles canadiennes, les Américains se tournent vers leur voisin du sud pour son immense bassin de main-d'oeuvre et son pétrole bon marché: «Tu conçois aux USA, tu prends la matière première au

zone de **maquiladoras**: «Nous nous sommes fait passer pour des journalistes venus couvrir une conférence organisée par des milieux de droite américains, explique-t-elle en souriant. Autrement, jamais nous n'aurions pu entrer!»

Ces industries, dont près du quart sont spécialisées en microélectronique, c'est l'enfer pour les travailleuses. «Là, il n'y a plus de droits, plus rien, déclare Monique Simard. On embauche surtout des jeunes filles, dès l'âge de 13 ans, pour leur dextérité manuelle et leur bonne vision. Elles gagnent en moyenne \$3,25 par jour pour une semaine de 48 heures dans les multinationales et de 45 heures dans les industries plus petites. Les conditions de travail sont tellement dures — on y respire une foule de produits toxi-



ques — qu'on enregistre un taux de roulement de 20% par mois! Et quand, le soir, elles quittent ces lieux empoisonnés, c'est pour retourner dans leurs bidonvilles sales et nau-séabonds!»

Mais où sont les hommes?

Les hommes? Pendant que leurs femmes et leurs enfants meurent à petit feu dans les **maquiladoras**, ils tentent d'entrer illégalement aux États-Unis pour travailler: «Ils savent qu'ils seront exploités; mais ils y gagneront tout de même six fois plus que chez eux!», reprend Monique Simard, qui

a rencontré deux jeunes travailleurs agricoles ayant roulé 36 heures en autobus pour atteindre la frontière américaine. Chez eux, ils gagnent \$3,25 pour des journées de 10 heures. Ils s'en allaient cueillir le raisin. Ils savaient où et chez qui. S'ils n'étaient pas arrivés dans trois jours, ils perdaient leur job. Et ils avaient peur.»

Oui, ils avaient peur. Peur d'être du contingent de morts que prélèvent à chaque année les garde-frontières américains pour donner le change. «À ce poste frontière près de Tijuana, explique la vice-présidente, il passe 1 000 Mexicains par jour clan-

destinement. Les Américains les laissent passer: ils ont besoin de cheap labor. Mais pour donner une illusion de contrôle, ils en tuent quelques-uns. L'an dernier, ils en ont tué 60! Mais curieusement, quand vient la période des récoltes, le nombre de surveillants diminue...»

Monique Simard a eu l'occasion d'assister à ces fuites désespérées. Une expérience qui l'a bouleversée. «Du côté américain, il y a des grillages et des miradors. Du côté mexicain, une butte sur laquelle se tiennent des centaines de jeunes hommes et d'adolescents. Entre les deux, une petite

rivière dans laquelle se déversent les déchets toxiques des **maquiladoras**. On voit aussi, du côté mexicain, des petits restaurants de fortune et des vendeurs de sacs de plastique. Pourquoi des sacs de plastique? Pour ne pas se brûler les pieds avec les produits chimiques en traversant la rivière!

«Ils attendent la noirceur. Puis, tout à coup, ils se mettent à courir par dizaines, par centaines, chacun espérant que les autres lui serviront de boucliers... Ce spectacle, je ne l'oublierai jamais.»

Boucler la boucle

Le projet de libre-échange USA-Canada-Mexique s'inscrit dans les visées de reconstruction de la grande entreprise américaine qui cherche à devenir plus compétitive avec l'Europe, l'Asie et l'Amérique latine en termes de coûts de production, dans le contexte actuel de la mondialisation accélérée de l'économie. Maintenant que ces grandes compagnies transcontinentales ont un accès encore plus facile aux ressources naturelles du Canada, avec le traité de libre-échange USA-Canada, elles cherchent à boucler la boucle en faisant main basse sur le *cheap labor* et les ressources pétrolières du Mexique.

C'est là une partie du message que la vice-présidente de la CSN, Monique Simard, est allée porter aux organisations syndicales et populaires mexicaines dans le cadre d'une conférence tenue à Mexico les 5, 6 et 7 octobre, sous la gouverne de *Frontières communes*, une organisation torontoise vouée à la solidarité internationale et issue de plusieurs groupes populaires du Canada. La délégation d'une trentaine de personnes dont elle faisait partie était composée de douze syndicalistes canadiens et de représentants de groupes populaires et d'universitaires ou de religieux progressistes.



«Des Mexicains croient que le libre-échange va leur apporter des emplois en grande quantité. Nous pensons cependant que personne là-bas n'y gagnera.»

«Il nous fallait, en tant que Canadiens qui vivent déjà une expérience de libre-échange avec les États-Unis, faire savoir qu'il est faux de prétendre ou de penser que le projet de libre-échange USA-Canada-Mexique va nécessairement améliorer les conditions de vie des travailleurs mexicains, d'expliquer Monique Simard. Si on se souvient bien, par exemple, certains ici nous disaient à l'époque: «Si le Canada est contre, c'est que ça doit être bon pour le Québec». On a vu que les résultats jusqu'à présent ont démenti cela. Or, des Mexicains croient que le libre-échange va leur apporter des emplois en grande quantité. Nous pensons cependant que personne là-bas n'y gagnera, sauf les grandes compagnies. Car il ne faut pas oublier que le Mexique a des traditions profondes de protectionnisme commercial et que cela embête les multinationales. Or, le pays étant en faillite techni-

que à cause de sa dette extérieure, celles-ci veulent en profiter pour s'implanter au Mexique et ainsi contourner les effets de ce protectionnisme.»

Un comité permanent

La conférence d'octobre ne sera pas sans suites: on y a en effet décidé la formation d'un comité permanent Canada-Mexique qui agira comme pivot à des échanges d'informations entre les forces progressistes des deux pays, informations qui serviront d'une part à déployer des stratégies communes d'opposition au libre-échange USA-Canada-Mexique et, d'autre part, à préparer une conférence tripartite à laquelle seraient présentes des personnalités des États-Unis, cette fois. Tout ceci afin de créer une pression sociale et politique pour infléchir les négociations entre les autorités politiques.

J.-P. Paré

NOUVELLES

Cégep de Chicoutimi

A qui le mérite?

Le Collège de Chicoutimi recevait, le 26 octobre dernier, un prix d'excellence de la part de la Fédération des cégeps pour la mise sur pied d'une politique institutionnelle contre le harcèlement sexuel.

«Nous soulignons cette remise de prix parce que, selon nous, la reconnaissance du travail qu'il sous-tend revient de plein droit à la FNEEQ, c'est-à-dire à toutes les militantes de la première heure et à tous ses syndicats, dont celui de Chicoutimi, qui ont eu la volonté politique de faire cesser le harcèlement sexuel dans toutes nos institutions d'enseignement», a déclaré à Nouvelles CSN la vice-présidente de la FNEEQ Lyne Boyer.

Le Collège de Chicoutimi, bien qu'il reconnaisse le leadership de la FNEEQ en la matière, a refusé, dans un premier temps, de faire entente avec le syndicat. Même si la

politique de la FNEEQ prévoit des démarches intersyndicales dans les institutions, le Collège prendra un an avant de s'entendre avec le syndicat des enseignantes et enseignants.

«Les premières préoccupations relatives au harcèlement sexuel remontent au mois de mars 1988, écrit le directeur des ressources humaines du collège, M. Martial Darveau, dans sa fiche de candidature pour l'obtention du prix. La FNEEQ - CSN venait alors de publier un dossier sur la question et certaines pistes quant à la façon de traiter le harcèlement sexuel étaient identifiées. Au comité des relations du travail des professeurs, la partie syndicale aborda la question et demanda qu'un comité soit créé, conformément au désir exprimé par la CSN. Comme l'approche était exclusivement syndicale, le Collège refusa de faire

entente (le souligné est de nous), tout en proposant qu'une démarche conjointe du Collège avec les divers syndicats et associations soit initiée.»

Bien que le Collège de Chicoutimi ne soit pas le premier Collège à implanter une politique contre le harcèlement sexuel, le prix remis devant tous les directeurs généraux des Cégeps rendra sûrement jaloux les autres collèges. «Image oblige». Espérons que l'effet d'entraînement se fera sentir.

En plus d'avoir, lors de la dernière négociation, obligé les collèges à former un comité contre le harcèlement sexuel, la FNEEQ publiera bientôt un guide d'intervention syndicale pour l'application de sa politique contre le harcèlement sexuel, ainsi qu'un volumineux guide juridique sur le sujet. □

Vigneault chante pour le Quart-Monde

Le jeudi 15 novembre 1990, Gilles Vigneault donnera un concert-bénéfice au profit du Mouvement ATD (Aide à toute détresse) Quart-Monde. Ce spectacle aura lieu au Théâtre Outremont, situé au 1248

Bernard Oue
st, à Outremont. ATD Quart-Monde est une organisation non-gouvernementale d'action contre la misère oeuvrant tant dans les pays occidentaux que dans ceux du tiers-monde. Cette organisation internationale est implantée au Québec depuis 1982.



Vous pouvez acheter des billets pour ce spectacle soit pour y assister vous-mêmes, ou soit pour permettre à des personnes démunies de le faire. Il est possible de se procurer des billets au coût de \$20.00, ou encore des billets de soutien à \$40.00 et \$100.00 au siège du Mouvement ATD Quart-Monde, 420 rue St-Paul Est, Montréal, ou en téléphonant au 514-845-1231. □

Jusqu'au 15 novembre pour souscrire à Centraide

Centraide, un mouvement bénévole et communautaire dont chaque membre est autonome sur le territoire qu'il dessert, est présentement en campagne de souscription. Cette année, Centraide a fixé son objectif à 35 millions de dollars. Grâce à cette campagne annuelle de levée de fonds, les 17 sections de Centraide au Québec financent quelque 800 organismes bénévoles et

communautaires qui viennent en aide à divers groupes de personnes en difficulté. Plus d'un demi-million d'individus reçoivent l'aide de ces organismes chaque année.

L'argent recueilli par Centraide est redistribué à la communauté afin d'aider des clientèles nombreuses et variées, notamment les personnes âgées confrontées à la solitude, l'isolement, la perte d'autonomie; les

individus et les familles aux prises avec des problèmes de violence physique, d'alcoolisme et de pauvreté; les ex-patients psychiatriques et les toxicomanes désirant réintégrer la société; les personnes handicapées physiquement ou intellectuellement; les personnes atteintes de maladies graves telles le sida, le cancer; les itinérants, les sans-abri de tous âges, etc.

La campagne de



Centraide battra son plein jusqu'au 15 novembre 1990. On peut effectuer son don via les différentes sections

de Centraide en région, ou encore par téléphone: 1-800-267-5555. □

Élévateurs à grain de Sorel

Enfin la sécurité d'emploi

La combativité des 25 employés du Syndicat des élévateurs à grain de Sorel a porté ses fruits. Après plus de sept mois de lock-out et quelque 70 séances de négociation, une entente est intervenue entre les parties, consacrant la sécurité d'emploi et de revenu des travailleurs. Ils ont non seulement atteint leurs objectifs de négociation, mais les gains obtenus constituent des acquis pour tous les travailleurs saisonniers du Québec.

Sécurité d'emploi

Ratifiée dans une proportion de 75% par l'assemblée générale, le 19 octobre dernier, l'entente prévoit une clause de sécurité d'emploi garantissant 20 semaines de travail

annuellement à tous les travailleurs. Cette formule leur permettra dorénavant d'être éligibles aux prestations d'assurance-chômage.

L'entente comprend également un programme de prestations supplémentaires à l'assurance-chômage, en vertu duquel l'employeur versera à chacun des travailleurs en chômage un montant de \$75 par semaine au cours de 1991, et de \$85 en 1992. À ces gains, se rajoutent des hausses salariales de \$0,75 l'heure pour les trois années de la convention collective, qui porteront le salaire horaire moyen à \$16,83 en 1992.

Les syndiqués ont en outre obtenu la gestion



Mario Plouffe

de leur fonds de pension, une augmentation considérable des bénéfices marginaux et vingt jours de libération pour activités syndicales au lieu de cinq.

Solidarité

Le président du syndicat, Mario Plouffe, a souligné qu'avec des clauses

garantissant la sécurité d'emploi et de revenu, le climat sera beaucoup plus sain aux Élévateurs à grain. «D'une année à l'autre, les travailleurs ne savaient jamais s'ils travailleraient un nombre suffisant de semaines pour bénéficier de l'assurance-chômage», a-t-il souligné.

Pour ce dernier, c'est grâce aux appuis de la CSN et de la population de Sorel qu'une telle entente a été rendue possible. «Cette solidarité nous a permis de continuer la lutte pour la reconnaissance de nos droits.»

Rappelons que ce syndicat avait vécu un autre dur conflit de travail en 1985, un lock-out qui avait duré 11 mois. □

STCUM

Réduction des heures de travail: c'est gagné

C'est par une majorité de 95% que les membres du Syndicat du transport de Montréal ont ratifié l'entente de principe sur-

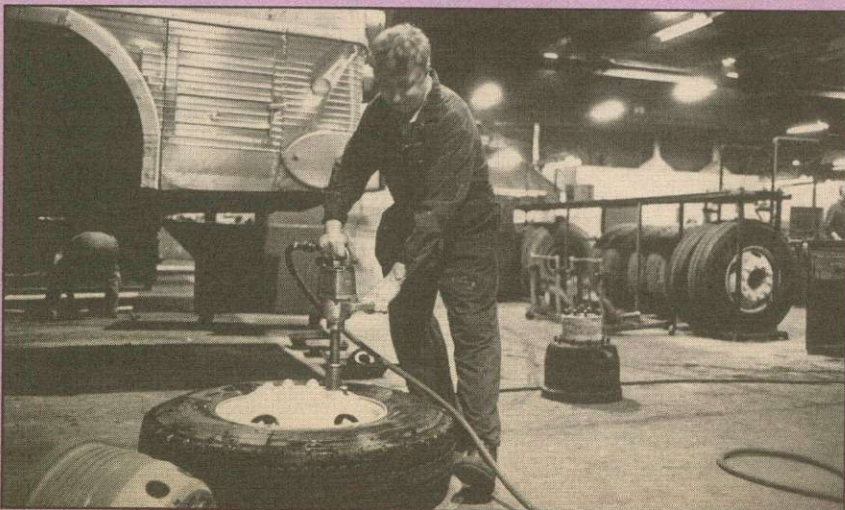
venue quelques heures avant le moment prévu pour le déclenchement de la grève.

Réduction des heures de travail

Les employés d'entretien ont obtenu une réduction de leur semaine de travail de 40 à 37 heures et demie. La STCUM a reconnu

que dans son plan de réorganisation et en comblant certaines lacunes de sa gestion, elle pouvait récupérer 132,000 heures sans exiger une hausse du fardeau de travail et sans recourir à des sous-contracts. Les syndiqués, de leur côté, ont accepté de modifier leurs temps de pause pour combler la différence.

Le syndicat a aussi obtenu une indexation maximum de 1% si l'inflation dépasse leur taux d'augmentation de salaire, pour les deux dernières années de la convention collective. □



Nouvelle convention au Hilton de Québec

Malgré une baisse d'achalandage, les employé-es de l'hôtel Hilton de la vieille capitale ont ratifié une entente de principe qui accorde une augmentation de 4.75% et 5.25% aux employé-es qui ne sont pas à pourboire, et de 4.5% et 5% aux employé-es à pourboire. De plus, les employé-es à pourboire obtiennent de 4% à 10% de leur pourboires versés en vacances, selon leur ancienneté. En mai 1991, les syndiqué-es du Hilton jouiront d'une troisième semaine de vacances après trois ans au lieu de quatre, et d'une 5e semaine après 11 ans, au lieu de 13. Le syndicat a aussi obtenu la semaine de quatre jours, au choix, une demande qu'il formulait depuis quatre ans.

Pour la présidente du syndicat, Ann Gingras, ce fut la négociation la plus difficile de l'histoire de ce syndicat: «La partie patronale nous ramenait toujours la baisse du chiffre d'affaires pour justifier ses refus à nos revendications.» Le taux d'occupation des chambres était de 81% en juillet dernier, comparativement à 95% en juillet 1989, et de 79% en août, comparé au même mois, l'an dernier. □

Des publications pour améliorer son français

L'Office de la langue française vient de produire trois nouvelles publications qui visent à améliorer la qualité du français au bureau et dans l'industrie du bâtiment.

Un premier ouvrage s'intitule *Cahier d'exercices et corrigé*. Ce cahier vise à uniformi-



ser la correspondance d'affaires et à améliorer la qualité du français des documents administratifs dans tous les secteurs d'activité du Québec. Ce cahier compte sept séries d'exercices suivis de leur corrigé. Il s'adresse particulièrement au personnel chargé de la rédaction administrative, au personnel de bureau ainsi qu'à tous ceux et celles qui souhaitent approfondir les no-

tions présentées dans le manuel *Le français au bureau*, produit lui aussi par l'Office de la langue française.

Un autre ouvrage, intitulé *Le français quotidien*, a été conçu pour



permettre au personnel de secrétariat, aux communicateurs et aux gestionnaires d'acquérir une plus grande autonomie dans la résolution des problèmes d'ordre linguistique qui se présentent le plus fréquemment dans leur travail quotidien. Il s'agit donc avant tout d'un ouvrage de vulgarisation et d'un guide pratique.

En publiant le *Lexique du bâtiment*, l'Office de la langue française a voulu offrir un outil de travail aux



personnes qui ont à utiliser la terminologie de ce secteur où de nombreux termes anglais sont encore souvent utilisés. Ce minilexique français-anglais recouvre une centaine de termes utilisés dans ce secteur et quelques autres domaines qui lui sont apparentés.

Il vous est possible de vous procurer ces différentes publications dans la plupart des librairies ou encore chez l'Éditeur officiel. Vous pouvez aussi obtenir des informations pour les diverses publications au numéro suivant: 1-800-463-2100 (sans frais). □



Pierre Paquette, secrétaire général de la CSN, et Yves Cormier, président du Conseil central de Granby.

Granby

Des réflexions sur le militantisme

Quelque 60 délégués provenant de 23 syndicats ont participé au congrès biennal du Conseil central de Granby, du 18 au 20 octobre dernier, sous le thème *Un militantisme à relancer*.

Les délégués se sont d'abord penchés sur la situation du militantisme syndical dans leur région et ont discuté de solutions à mettre de l'avant pour susciter davantage la participation des membres à la vie syndicale régionale.

Les délégués ont, en outre, adopté une série d'autres recommandations portant

sur la santé-sécurité, l'environnement et l'action politique. Il a été également question du nécessaire rôle que doit jouer le Conseil central dans la région, notamment face aux administrations municipales.

C'est le secrétaire général de la CSN, Pierre Paquette, qui a ouvert le congrès, en présence du président du Conseil central, réélu, Yves Cormier. Les autres membres du comité exécutif sont Mariette Fontaine, à la vice-présidence, Gaétan Gagnon, au secrétariat, et Louise Cimon à la trésorerie. □

La promotion de l'indépendance

La CSN vient de distribuer à l'intérieur et à l'extérieur du mouvement une série d'instruments pour promouvoir l'indépendance du Québec, ainsi que le dernier congrès en avait décidé.

Un dépliant intitulé *Jamais, comme maintenant* a été tiré à 100 000 exemplaires, avec des traductions en espagnol, en créole, en anglais, en italien, en grec et en portugais. Notre démarche est ouverte sur les autres et il faut prendre les moyens pour leur parler, estime la centrale.

Par ailleurs, une broche illustrant le S de la souveraineté, qui prend la forme du Saint-Laurent, a commencé d'être distribuée et est portée avec fierté.

Une brochure intitulée *En marche vers l'indépendance du Québec* est elle aussi disponible. □

Vient de paraître

Les maladies du travail au Québec

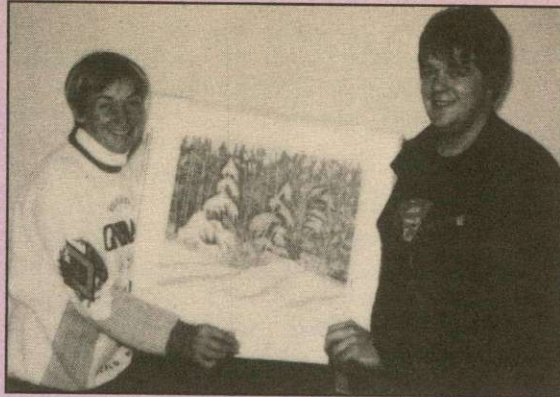
Un recueil des textes présentés au colloque sur les maladies du travail de juin dernier, tenu sous l'égide du Comité des travailleurs et travailleuses accidentés de l'Estrie. En plus de textes généraux sur les maladies du travail, on y trouve d'autres exposés sur le rachis cervical, dorsal et lombaire; les membres supérieurs; le stress au travail; les maladies pulmonaires; la pollution intérieure des édifices; et les maladies liées aux métaux lourds.

S'adresser au Comité, 187 rue Laurier, suite 105, Sherbrooke, Qc, J1H 4Z4. 819-563-8178. Coût: 25\$. □

Caisse pop de Chibougamau Des administrateurs entêtés

En grève depuis le 8 juin dernier, les employées de la Caisse populaire de Chibougamau font face à l'entêtement de leurs administrateurs, qui refusent d'étendre à l'institution des conditions de travail pourtant négociées dans les autres caisses du Lac-St-Jean et du Nord-ouest québécois.

Anciennement affilié au Métallos, le Syndicat des employées des Caisses populaires s'est joint à la Fédération du commerce (CSN) en août 1989. Les négociations ont débuté quelques mois plus tard, lorsque le syndicat a reçu sa nouvelle accréditation. Devant la lenteur des pourparlers, qui ont piétiné jusqu'en avril 1990, il a dû faire appel à la conciliation. En juin dernier, les employées ont rejeté, dans une proportion de 92%, une offre sur les clauses normatives,



Pour les aider à «financer» leur conflit, les employées de la Caisse populaire de Chibougamau ont fait tirer une toile d'un artiste de la région. À gauche, la présidente du syndicat, Diane Savard, en compagnie d'un travailleur de la mine Meston, qui a procédé au tirage.

qualifiée de «finale» par leur employeur. Depuis lors, il n'y a plus eu aucune autre séance de négociations.

Les employées ont poursuivi leurs moyens de pression et ont obtenu d'expliquer leur point de vue lors d'une prochaine assemblée générale de la caisse, le 13 novembre prochain.

Jusqu'à présent, les

négociations n'ont touché qu'aux clauses normatives, soit l'ancienneté, la formation des employées, l'affectation temporaire, les libérations syndicales sans solde, etc. Au chapitre des hausses salariales, les employées demandent le même traitement que leurs camarades des Caisses populaires des régions voisines. □

Un guide pour comprendre la loi 42

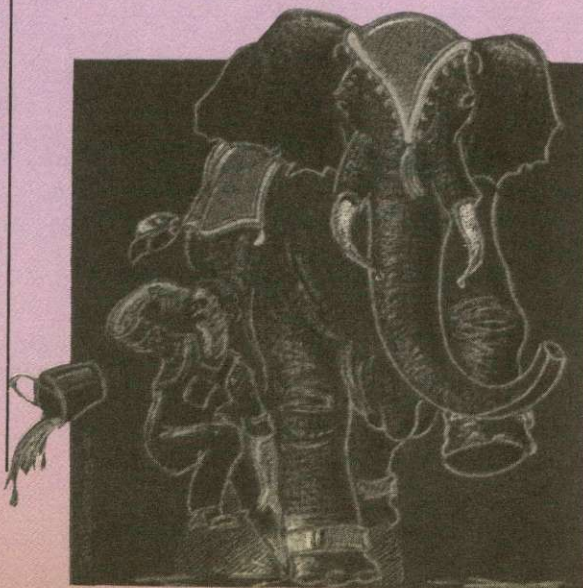
L'équipe de santé au travail du CLSC Centre-Ville, à Montréal, a produit un document pour mieux comprendre la loi 42, sur les accidents du travail et les maladies professionnelles: *Pour se sortir d'un mauvais pas.*

Ce document traite de toutes les étapes de la loi 42, en plus d'expliquer les démarches à suivre pour s'assurer du respect des droits dans ce domaine, tout en mettant l'accent sur les pièges à éviter. *Pour se sortir d'un*

mauvais pas contient de l'information vulgarisée facile à consulter.

On peut se le procu-

rer en communiquant avec le CLSC Centre-Ville, au 514-866-5761, poste 140. □



Grève chez Ville-Marie Pontiac-Buick

Les 52 membres du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de garage de la région de Montréal du concessionnaire Ville-Marie Pontiac-Buick sont en grève depuis le 20 septembre pour obtenir de meilleures conditions normatives de travail. En effet, ce nouveau syndicat CSN affilié à la Fédération de la Métallurgie a déjà obtenu une entente sur les salaires: une hausse de 5% par année pour les trois années de la convention collective et 1,2% de hausse en termes de bénéfices marginaux.

Toutefois, les grévistes, des mécaniciens, des préposés aux pièces et des peintres, tiennent à obtenir la possibilité de choisir de récupérer leur temps supplémentaire en argent ou en temps, le droit à une cinquième semaine de vacances après 15 années de service au lieu de 22, l'abolition des taux fixes pour une réparation donnée et une meilleure protection contre les effets de la sous-traitance. □

Forum sur les droits des analphabètes



Sous le thème *Une société sans barrières*, un forum sur l'exercice des droits des analphabètes aura lieu du 9 au 11 novembre prochain à l'Université du Québec à Montréal.

Organisé par l'Institut canadien d'éducation des adultes, le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec et la CEQ, ce forum s'adresse à toutes les personnes qui interviennent auprès des personnes qui ont de la difficulté à lire, à écrire et à compter. Tout au long des trois jours du forum, les participants tenteront d'identifier, dans le but de les diminuer, les

obstacles qui se dressent devant les personnes analphabètes lorsque ces dernières utilisent les différents services offerts à la population

Cinq thèmes, reliés aux grands champs de l'activité sociale, seront abordés: droit à une pleine participation à la vie démocratique, droit à des services accessibles, droit à l'information, droit au travail et droit d'apprendre.

Les personnes désireuses de se procurer le programme détaillé de l'événement peuvent communiquer avec l'ICÉA au 514-842-2766. □

Mourir pour une caste

Il ne faut croire que les témoins prêts à se faire égorger pour une cause, aurait dit Voltaire. Mais j'hésite fort à le suivre quand je vois des Indiens privilégiés s'immoler par le feu plutôt que d'accepter que ceux de castes «inférieures» et les intouchables — catégories qui représentent la majorité en Inde — accèdent désormais plus nombreux à la fonction publique, voire aux études universitaires. S'ils ne s'immolent pas, ces «surhommes» — il y a aussi des jeunes filles — affrontent les forces de police qui fauchent des manifestants de camps rivaux. D'autres protestataires des hautes castes absorbent du poison.

Pourquoi ne pas penser à un échange de bons procédés avec l'Afrique du Sud? Nelson Mandela, qui vient de recevoir la plus haute récompense accordée à des civils en Inde — le Bharat Ratna ou Joyau de l'Inde — et qui loue la disparition de l'apartheid «mesquin» dans son pays, ne pourrait-il pas devenir un Mahatma Ghandi? Il pourrait prêcher la résistance civile aux Indiens tant que ne serait pas vaincue la ségrégation que le premier ministre Vishwanath Pratap Singh, qui vient de perdre sa majorité parlementaire à New-Delhi, a choisi de démanteler plus rapidement que ses prédécesseurs. La ségrégation ressurgit plus vigoureuse avec la montée des fondamentalismes, au point que la chute du gouvernement est plausible si un parti formé d'Hindous n'obtient pas un temple à Ayodha, là où serait né le Dieu Rama. L'ennui, c'est qu'une mosquée y existe depuis le 16e siècle, que l'ultimatum des Hindous est ferme et qu'il y a déjà eu près

d'un millier de morts.

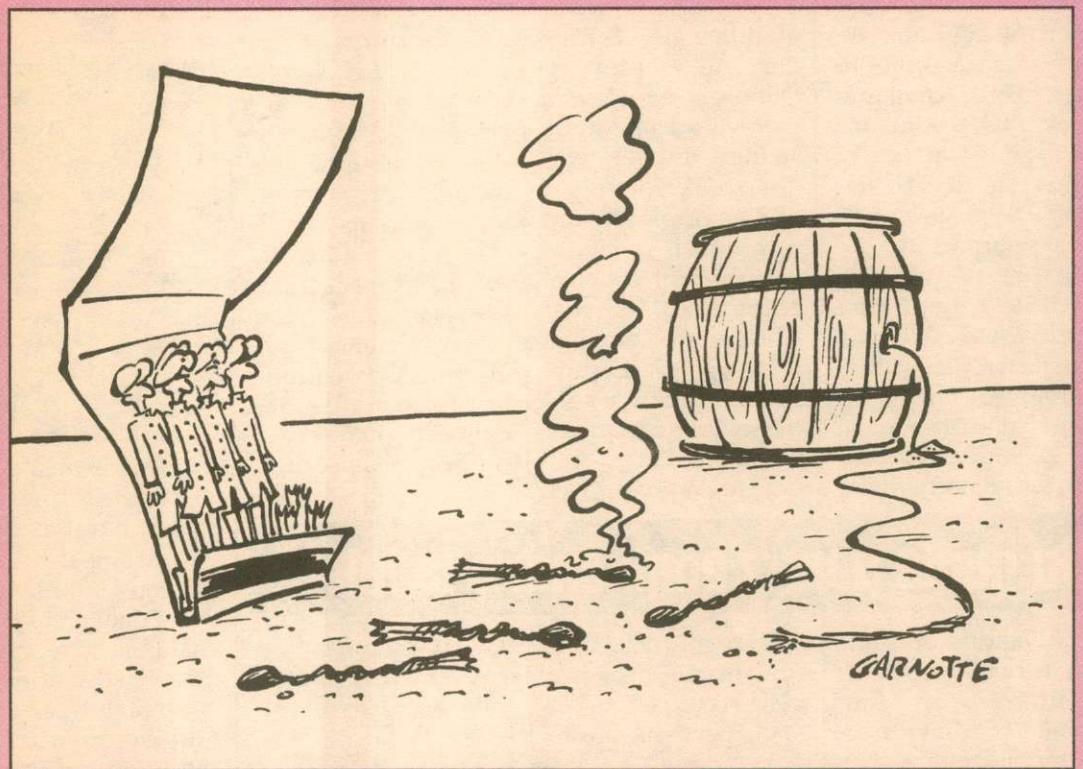
L'Inde est officiellement un pays laïc, mais doit vivre avec les séquelles de traditions immémoriales. Mandela aurait l'avantage de ne pas être d'une caste particulière. Serait-ce une immixtion dans les affaires de l'Inde? N'oublions pas que Gandhi a eu l'Afrique du Sud comme banc d'essai pour roder sa tactique de résistance non violente!

Il s'agit bien, en Inde, de quotas d'emploi pour les

ment des accrochages au sujet des castes, un nom m'a frappé: Lucknow. Cette ville du sud-est de Delhi a vu les Britanniques livrer de féroces batailles, il y a plus de 100 ans, pour venir à bout de soldats indiens rebelles. On a appelé cet épisode la crise du Raj, et bien des «Victoria Cross» en ont découlé. L'héroïsme, à l'époque, j'imagine, c'était pour un Indien de mourir en se battant contre l'impérialisme chrétien. Aujourd'hui, à Lucknow, on se fait martyr du droit à l'inégalité et l'on fustige des lois qui devraient aller de soi.

Cela a commencé le 7 août par un mouvement de protestation d'étudiants contre

la décence de poursuivre sans broncher sa campagne pour que dignité et raison prévalent dans cette société à dilemme. Jugeons-en: 400 jeunes de 5 à 14 ans ont été reçus à la mi-septembre en délégation chez V. P. Singh. Ces jeunes réclamaient qu'on leur rende leur enfance et demandaient que l'Inde sévisse contre les ateliers qui exportent de l'artisanat fabriqué par une main-d'oeuvre juvénile surexploitée. La constitution de l'Inde prohibe pourtant le travail des enfants; les conventions internationales le condamnent. En Inde, on estimait récemment que 50 millions d'enfants étaient au travail, certains



«basses» castes; de sièges réservés aux étudiants qui, autrement, seraient considérés comme inaptes à convoiter des diplômes. Certaines subtilités de l'Asie m'échappent, peut-être est-ce dû à mon peu d'accointance avec les maharajahs.

Amritsar, pour les Sikhs, a valeur de symbole sacré; ils y défendent leur temple d'or au prix, parfois, de bains de sang. En vérifiant l'emplace-

un décret du premier ministre sur le dégel des castes, en quelque sorte. Les nouveaux quotas font passer à plus de 50% les postes de la fonction publique réservés aux castes les plus défavorisées. Et le Parti du peuple indien (sic) en a appelé à la grève contre le décret.

Le premier ministre Singh, pas plus que Rajiv Gandhi avant lui, n'est un paragon de probité. Il a tout de même

pour rembourser les dettes contractées par leurs parents, à des taux d'intérêt qui peuvent atteindre 500%.

La fin des castes? Elle n'apparaît pas prochaine, hélas, et l'on se fait encore égorger pour maintenir des iniquités. À croire que les panthéons s'effacent docilement devant le dieu de la guerre et de l'intolérance!

Clément Trudel



JAPON

Les gueux de l'empire

De graves émeutes ont été signalées au début octobre à Osaka, deuxième ville de l'archipel nippon. Ces violences, qui ont fait 200 blessés et entraîné l'arrestation d'une centaine de personnes, ont éclaté suite à l'arrestation brutale d'un vieillard; très rapidement, les habitants de NISHINARI, un quartier pauvre en périphérie d'Osaka, ont réclamé la libération de l'homme qui avait critiqué le régime impérial, puis s'en sont pris aux forces de l'ordre, contestant la corruption qui y règne. Il faut

expliquer que ce quartier de NISHINARI est habité par des groupes d'exclus de la société japonaise pour des raisons sociales ou historiques : Coréens, Chinois, habitants d'Okinawa. La misère y règne et la population constitue une réserve de main-d'oeuvre bon marché pour la grande industrie. La pègre, appuyée par les corps policiers, y organise l'embauche à des conditions draconiennes de quelque 300,000 manoeuvres. «*Depuis toujours, de déclarer HIROSHI INAGAKI, responsable du syndicat des journaliers, les policiers traitent les gens d'ici comme de la boue.*» Ce quartier a connu une vingtaine d'émeutes au cours des trente dernières années, dont une, très importante en 1974.



CANADA/MEXIQUE

Le front commun

Le projet d'une zone de libre-échange englobant les États-Unis, le Canada et le Mexique suscite des oppositions de plus en plus radicales. Récemment, des représentants du Congrès du travail du Canada (CTC) et des syndicats mexicains ont conclu des ententes pour amorcer une série d'actions

visant à contester ce plan du «big business.» Au cours d'une rencontre de trois jours à Toronto, les 6, 7 et 8 octobre, les leaders syndicaux se sont entendus pour rendre impossible, par exemple, la possibilité d'une production «scab» d'un pays à un autre en cas de conflits de travail; les représentants ouvriers ont également discuté d'un calendrier de mobilisation (des marches de protestation à la grève), question de démontrer à ceux qui osent régenter nos vies que les gens ordinaires ont des droits.



ALLEMAGNE

Des défis pour MEYER

«*Si on descend dans la rue, c'est qu'on a déjà perdu.*» Cette phrase qu'a coutume de répéter Hans Werner Meyer, grand patron (c'est le cas de le dire!) de la puissante Fédération des syndicats allemands (DGB, 7,8 millions de membres) n'a rien de mobilisatrice. Pourtant, les perspectives syndicales de Meyer, élu à Hambourg en juin dernier pour succéder à Ernst Breit, risquent de se modifier en profondeur avec la récente unification du pays. C'est que la Fédération des syndicats est-allemands (FDGB) a décidé de se dissoudre le 14 septembre dernier et nombreux sont ceux qui parmi les 9 millions de syndiqués rejoindront les rangs des syndicats membres de la fédération que dirige Meyer. Résultat : la combativité risque de s'accroître. En témoigne la grève récente déclenchée par quelque 30,000 travailleurs d'une dizaine d'industries de Berlin. Et puis, il ne faut pas l'oublier, la DGB de Meyer n'a pour mission que de coordonner l'action de ses seize syndicats membres et de représenter les intérêts des travailleurs allemands à l'échelle internationale. Les syndicats de branches disposent d'une réelle autonomie : eux seuls sont habilités à négocier les accords salariaux et à déclencher des grèves. Peut-être dans un avenir prochain, Meyer devra-t-il avouer que lorsqu'on descend dans la rue, c'est qu'on a des chances de gagner.



ÉTATS-UNIS

Les yeux au miroir

L'éternel triangle, les combats à la Rambo, la tarte à la crème et le malaise des cadres, c'est indéniable, sont des thèmes qui nous sont servis à satiété sur les grands et petits écrans. Mais pour ce qui est de la projection de films axés sur la condition ouvrière et militante, il faut hélas patienter et repasser. Ainsi, peut-on désespérer de voir un jour le documentaire «American Dream», projeté au dernier festival des films de New York.



Sur une ligne de piquetage à Hormel.

En 1977, Barbara Kapple nous avait superbement raconté la terrible grève des mineurs du charbon. Aujourd'hui, de façon tout aussi superbe qu'avec «Harlow County U.S.A.», la cinéaste de «American Dream» nous plonge au coeur du conflit d'Hormel, une lutte syndicale du milieu des années 80. Un jour dans des usines de traitement de viande, les patrons décidèrent de faire passer les salaires de 10,69\$ l'heure à 8,25\$. Pendant des mois, des hommes et des femmes luttèrent désespérément contre une compagnie d'exploiteurs et contre la corruption qui régnait à la «United Food and Commercial Workers.»

Luc Gosselin

De la manipulation

Saviez-vous que durant la crise amérindienne, le gouvernement québécois a laissé à l'armée canadienne le soin de s'occuper des communications?

Et pourquoi, pensez-vous? Parce qu'il a senti que la population avait confiance en elle.

Cette révélation a été faite au *Soleil* par l'ex-conseiller spécial de M. Bourassa, Pierre Bibeau, qui a quitté le premier ministre en novembre 1989 pour devenir PDG de la Régie des installations olympiques.

En bon spécialiste des communications, ou de la manipulation, je vous laisse le choix des termes, M. Bibeau donne un «A» à M. Bourassa pour la stratégie suivie dans cette crise, «malgré les tâtonnements et les tergiversations du début.»

Et si, selon lui, M. Bourassa n'a pas parlé de sa maladie lorsqu'il a quitté pour les États-Unis, c'était pour ne pas laisser aux Mohawks l'impression qu'ils pouvaient déstabiliser le gouvernement.

«Au début de la crise, explique M. Bibeau, il fallait déterminer ce qu'on avait à communiquer, ce qu'on voulait et ce qu'on pouvait communiquer. On a dû s'adapter à cette nouvelle réalité. Avant de saisir tous les paramètres, un flottement était inévitable.»

Le flottement, c'était sans doute M. Ciaccia qui s'imaginait encore qu'il avait un rôle à jouer.

Quoi qu'il en soit, Bibeau affirme que «c'est avec l'arrivée de l'armée que les communications ont été claires et structurées.»

Et *Le Soleil* poursuit

ainsi: «À son avis, le gouvernement du Québec a choisi de laisser à l'armée le soin de s'occuper des communications car il a senti que la population avait confiance en elle.»

Donc, qu'elle n'avait plus tellement confiance «aux civils.» Ne vous semble-t-il pas

C'était un peu prétentieux, ce pétage de bretelles. En fait, les médias n'ont fait aucun portrait, encore moins véritable. Ils ont repris les caricatures tracées par la Sûreté du Québec et l'armée. Et jusqu'à maintenant, il n'y a à peu près rien de prouvé.

c'est que la plupart des images d'Oka que nous avons vues à la télévision ont été tournées par les cameramen de l'armée. Re-yes sir!

Décidément, l'armée sait communiquer. Non contente de décider des allées et venues des journalistes, elle s'arrogeait le droit de décider ce que verraient les téléspectateurs.

Le plus incroyable, c'est que cette révélation a suscité bien peu de réactions, y compris de la part de Radio-Canada dont le directeur de l'information est pourtant bien chatouilleux, d'ordinaire.

Et le plus intolérable, c'est que nos médias analysent la crise selon des critères de «performance médiatique», de «stratégie de communication», bref, de manipulation. Comme si leur rôle n'aurait pas dû être d'aller au-delà des apparences et de contrer la manipulation.

On donne donc une note d'excellence à M. Bourassa et on félicite l'armée.

Alors qu'il ne s'agit, tout simplement, que d'intoxication et de manipulation.

J'en conclus que sur le seul plan qui m'intéresse ici, celui de l'information, donc du respect du citoyen en démocratie, M. Bourassa est lâche et couard.

Quant à l'armée, elle est beaucoup plus dangereuse que je ne le croyais. Et foncièrement anti-démocratique.

Et nos médias, bien mal placés pour protéger notre droit à l'information.

Jacques Guay

8 10 • LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 25 OCTOBRE 1990

L'armée canadienne est bien fière de son opération relations publiques de l'été

MARIE-CLAUDE LORTIE



■ L'armée canadienne est fière d'elle. Et elle ne se cache pas pour se targuer de sa grande victoire de l'été: la réussite sur tous les fronts de son opération relations publiques.

La clef de ce qu'elle-même qualifie un «succès»? Un message précis, une approche «proactive» consistant à aller aux devants des demandes des journalistes et un appareil de relations publiques très structuré, «collé» sur le bloc opérationnel, celui des preneurs de décisions, a expliqué hier midi le lieutenant-colonel Jean-Claude Cloutier, stratège en communication pour l'armée canadienne.

M. Cloutier avait été invité à dévoiler sa recette dans le cadre d'un déjeuner-causette, organisé par la Société des relationnistes du Québec.

«On s'est dit: vaut mieux tout leur dire tout de suite, plutôt que les laisser fouiller», a expliqué M. Cloutier. Ou encore «Où nous avons contrôlé l'information: pas en la gardant pour nous, en la livrant, en étant comme un grand livre ouvert.»

24 heures par jour. Les responsables étaient en outre équipés de téléphones cellulaires. En plus

Pour chaque conférence de presse, les textes des allocutions étaient rédigés à l'avance. évi-

Finalemment, selon M. Cloutier, la gestion de toute l'opération publique doit beaucoup de son succès, à la cohésion, à la discipline et à l'esprit de corps qui règnent

Pourquoi en être venu à élaborer un système si sophistiqué? a-t-on demandé à l'armée: «Nous en avons appris la nécessité à la suite d'une série d'expériences, à travers le temps.»

Actuellement, les militaires sont tellement satisfaits de leur opération relation publique de l'été, que le modèle a été transposé dans le Golfe Persique, où sont stationnés plusieurs centaines de soldats canadiens, a en outre précisé le lieutenant-colonel.

Avant que le stratège et son collègue, le major Richard Larouche — qui a fait part d' anecdotes vécues durant l'été — ne s'adressent aux quelque 200 convives et journalistes réunis pour l'occasion, l'animateur de l'événement a précisé que l'Association avait aussi tenté de joindre des Warriors mais qu'ils n'étaient pas disponibles. Il a aussi tenté de dénicher la foule en expliquant que le menu avait été changé à la dernière minute parce qu'il était question de servir de la lasagne.

PHOTO CF

que cette belle rhétorique ressemble à celle qui a cours dans les pays dirigés par les colonels avec des premiers ministres d'opérette?

Enfin, M. Bibeau croit que la crise n'aura pas nui à Robert Bourassa. Du moins, pas à moyen ni à long terme. Bref, l'image est sauve.

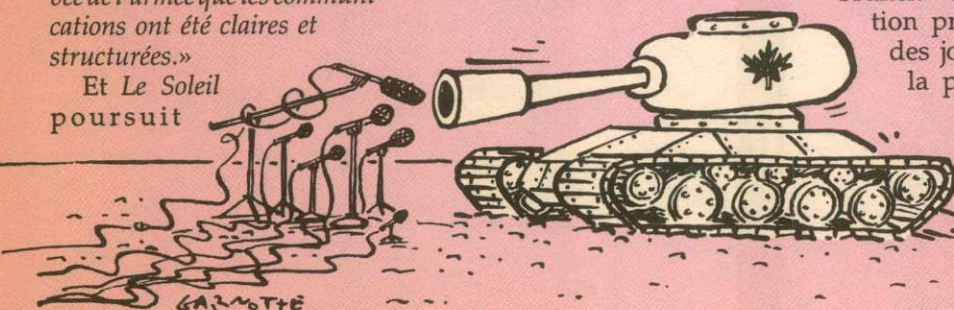
Dans les dernières semaines de la crise, *Le Soleil* affirmait déjà en éditorial que la stratégie de M. Bourassa avait consisté à laisser couler le temps, à laisser les médias mettre à jour «le véritable portrait des Guerriers: des criminels qui ont rempli leurs coffres de 30 millions \$ par des activités illégales.»

Y compris en ce qui concerne l'impressionnant dispositif de défense de Kanesatake dont l'armée nous a montré un vidéo assez flou, avant d'investir le tout quelques jours plus tard avec plus de facilité qu'on en met à traverser de nouveau le pont Mercier.

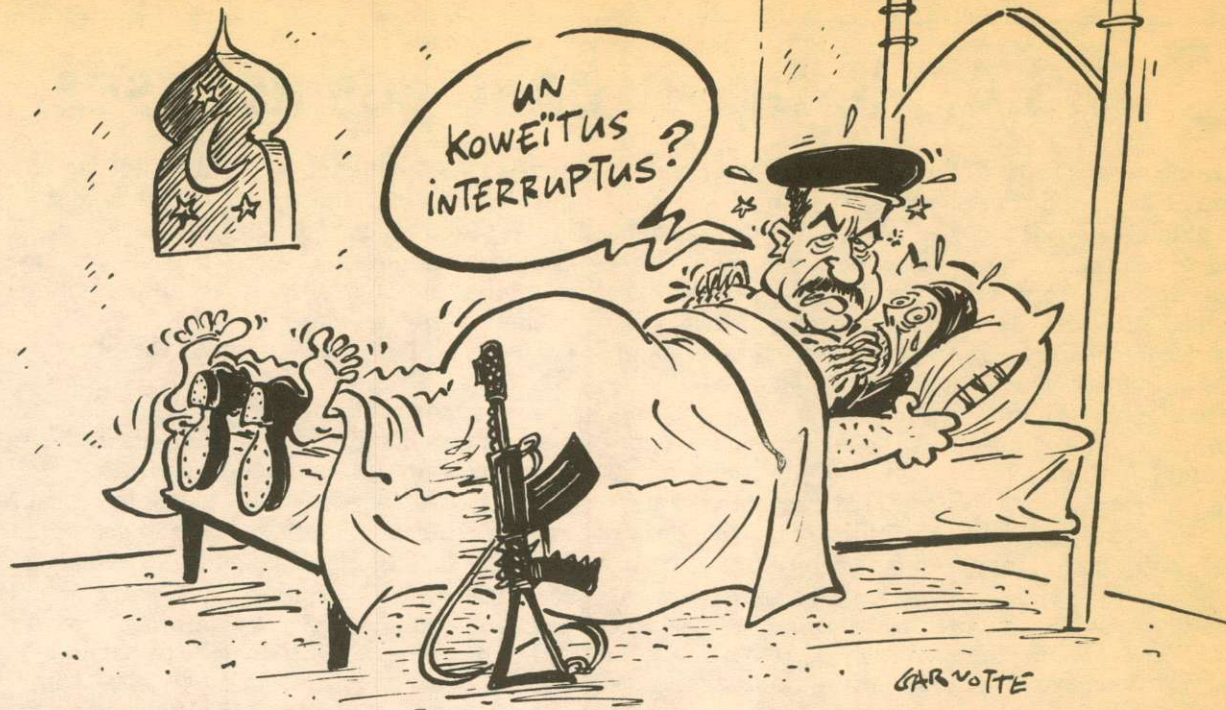
Et après avoir occupé le terrain, elle n'a rien fait visiter de ce terrain miné par les «anciens du Vietnam.»

L'armée sait communiquer. Yes sir!

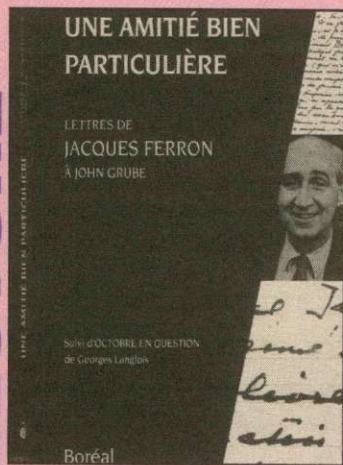
La preuve — et cela a été révélé par Bernard Derome lui-même, le soir de la reddition des Guerriers et dénoncé par la suite lors d'un «brunch» de la Fédération professionnelle des journalistes — la preuve, donc,



MAHOMET, EN RÊVE, DEMANDE
À SADDAM DE SE RETIRER...



Une amitié bien particulière



Lettres de Jacques Ferron à John Grube suivi d'*Octobre en question* de Georges Langlois Ed. Boréal, 3e trimestre 1990.

Jacques Ferron (1921-1985) échappe à toute catégorie. Ironiste, il fut fondateur du Parti rhinocéros, homme de gauche, écrivain de calibre international, médecin, père de famille, ami que l'on disait fidèle et surtout humaniste de grande culture, il fut également le premier à critiquer la version officielle de la crise

d'Octobre 70 par une lettre au *Devoir* le 16 avril 1971. C'est lorsque John Grube¹ lui répond par une brève lettre d'appui que commence une correspondance et une amitié bien particulière entre les deux hommes.

Le livre présente une sélection de cette correspondance et un choix des lettres que se sont échangées Grube et Ferron du 27 février 1971 au 12 mars 1983. Il nous introduit dans la pensée riche, vive et acidulée de Ferron qui pose un regard critique sur ses contemporains et original sur le nationalisme. Dans sa correspondance privée, comme dans ses contes et romans, Ferron a toujours su mêler le réel, le possible, le fictif et le probable. Il y réussit encore ici fort bien.

Jacques Ferron avait déjà exposé, dans l'hebdomadaire *Le Canada français* et ailleurs, l'essentiel de ses thèses sur les événements d'Octobre 1970. Son hypothèse première est que le gouvernement fédéral avait préparé

d'avance son processus de terrorisation sociale afin d'écraser complètement la gauche québécoise. Il émet également la possibilité d'un «télescopage» américain et d'une infiltration dans le mouvement du FLQ. L'hypothèse de Ferron se structure autour de ce qu'il appelle «le p'tit comité du 7 mai», comité interministériel mis sur pied par le cabinet fédéral et spécialement chargé de préparer les étapes à franchir dans l'éventualité où la loi des Mesures de guerre serait invoquée pour cause d'insurrection. Ferron accumule les faits, les contradictions et les mystères entourant la Crise et réussit encore une fois à bouleverser nos convictions sur ces événements.

Cette correspondance de Ferron à Grube révèle également la vie active, sociale, politique et littéraire de cette période. On apprend les théories de Ferron-médecin sur la santé en général et sur la santé mentale en particulier, qu'il considère plus comme un phénomène social que médical; de Ferron-historien sur son interprétation de l'histoire québécoise et sa dérision du héros de l'abbé

Groulx (Dollard des Ormeaux); sur ses critiques envers le nationalisme d'extrême droite et l'Église; sur ses interrogations devant l'homosexualité et sur son humour tranchant face à la Science et aux scientifiques.

Une amitié bien particulière est complétée par *Octobre en question*, de Georges Langlois, historien et professeur. L'auteur, après plusieurs recherches sur les événements d'Octobre 70, fait ressortir les failles de la version officielle tout en mettant en perspective la version de Ferron.

Ce livre, qui paraît dans la foulée des 20 ans d'Octobre 70 et de la réémergence du nationalisme au Québec, vaut la peine d'être lu, ne serait-ce que pour mieux comprendre l'époque que l'on vit et pour l'originalité de l'univers de Jacques Ferron.

¹ John Grube est né à Toronto en 1930; il était un littéraire et enseignant, et un québécoisophile, qui a publié plusieurs recueils de poèmes et une biographie, *Bâtitteur de pays*, la *Pensée de François-Albert Angers*, aux éditions de l'Action nationale en 1981.

Serge Quenneville

U.S.A. : le rap au banc des accusés

Un jeune propriétaire de magasin de disques de Fort Lauderdale en Floride, M. Charles Freeman, un Noir âgé de 31 ans, a été reconnu coupable d'obscénité, le 3 octobre dernier, pour avoir vendu un album du groupe de rap noir **2 Live Crew**.

Selon le jury, composé uniquement de Blancs, l'album *As Nasty As they Wanna Be* inciterait à la violence contre les femmes.

M. Freeman pourrait écoper une peine d'un an de prison et une amende de 1000\$. L'avocat de M. Freeman a annoncé qu'il en appellera de la décision.

Par ailleurs, trois membres de **2 Live Crew** dont le leader **Luther Campbell**, font aussi face à des accusations d'obscénité pour un spectacle donné dans un club de Hollywood, en Floride, le 10 juin 1990.

Liberté d'expression?

Les accusations portées contre le groupe de rap et la condamnation de M. Charles Freeman ont relancé aux États-Unis le débat sur l'interprétation de l'article I de la Constitution américaine

concernant la liberté d'expression.

L'avocate de la Couronne dans la cause du propriétaire du magasin de disques a soutenu que l'article I (The First Amendment) ne signifie pas qu'on pouvait dire n'importe quoi.

De leur côté, les opposants au jugement rendu contre M. Freeman estiment qu'interdire la vente de l'album controversé est carrément un geste de censure. C'est notamment ce que croit le porte-parole de la Recording Industry Association of America (RIAA). D'autres, comme l'American Civil Liberties Union (ACLU), affirment que la décision rendue dans le procès de M. Freeman ressemble à celles rendues dans les pays totalitaires où on ne peut exprimer certaines idées sans s'exposer à des pénalités.

Le président de la National Academy of Recording Arts and Science, Michael Greene, pense, lui, que la victime aujourd'hui est un jeune homme qui vend des disques mais que la cible, en fait, est une forme musicale noire et la liberté d'expression.

Dirty word?

Pour mieux comprendre ce débat qui soulève les passions, aux USA, il faut savoir que depuis quelques

années, il se trouve des gens qui voudraient bannir les mots osés ou vicieux («*Dirty Word*») des disques, ou à tout le moins, indiquer sur les pochettes que tel enregistrement contient des «*Dirty Words*».

Le compositeur et musicien **Frank Zappa** mène depuis cinq ans une campagne contre la censure. Selon lui, l'introduction de la notion de mots osés, vulgaires, vicieux, est le résultat de dogmes religieux.

Frank Zappa soutient que le fameux article I de la Constitution américaine

protège les individus des dogmes religieux qui dicteraient ce qu'ils peuvent écouter, lire et voir.

Jim Morrisson

Ce n'est pas la première fois que l'État de la Floride est le chef de file contre ce qui serait obscène dans la musique.

Durant l'été 1969, la justice floridienne a mis un terme à un spectacle de **The Doors** et devait ensuite interdire à ce groupe de jouer

dans cet État. On a reproché au leader du groupe, le défunt Jim Morrisson, d'avoir posé des gestes obscènes en public.

Et Rambo?

À la lumière de ce que j'ai lu, il m'apparaît que l'album de **2 Live Crew** est offensant. Mais si cet album peut encourager ou stimuler les agressions et la violence (ce dont je ne peux pas juger), je me dis également, comme **Frank Zappa**: Qu'est-ce qu'on fait avec les films de **Dirty Harry** ou de **Rambo**?

Chet Atkins ET Mark Knopfler

Les amateurs de guitare seront certainement heureux d'apprendre que Chet Atkins et Mark Knopfler ont uni leurs efforts et leurs talents pour enregistrer un album : «*Poor Boys Blues*».

Chet Atkins est un des plus grands guitaristes de la musique Country et Folk aux États-Unis. Quant à Mark Knopfler, rappelons qu'il s'est fait connaître comme guitariste de Dire Strait et Nothing Hillbillies.

Pour avoir vu ce vidéo enregistré dans une vieille maison dans un bled du Tennessee, je peux prédire que leur album deviendra un classique.

La censure représente un grave danger pour la société. Qui peut prédire où s'arrêteront les censeurs?

Je suis de ceux qui croient que la liberté d'expression ne donne pas le droit de dire n'importe quoi. Cependant, je suis favorable à l'éducation et l'information plutôt qu'à la répression.

Michel Crête

Le groupe rap américain **Public Enemy**



Les temps sont durs pour les daltoniens

On en voit de toutes les couleurs ces jours-ci. Et cela n'a rien à voir avec les jaunes et les pourpres, les ocres et les ors qui embrasent les derniers sursauts d'un automne finissant plutôt mal puisque les pluies acides font qu'il y a de moins en moins de vert à transformer.

C'est donc la politique qui fournit les couleurs, artificielles, il va sans dire. (Du mot "artifice": piège, mensonge, tromperie, ruse, subterfuge et activités connexes moins nobles les unes que les autres...).

Ainsi, le jour même où CROP nous montre que le Québec passe du bleu Mulroney au rouge et bleu Bloc québécois, on apprend que le Parti libéral du Canada est ici dans le rouge et qu'au rythme où il dégringole avec son chef, il est à la veille de se trouver plusieurs fauves dont le bonheur sera de faire boucherie avec ce chrétien dans le premier Colisée venu.

De son côté, l'ineffable Benoît Bouchard — oui, oui, celui qui n'a convaincu que lui-même du caractère indispensable pour le Québec tout entier de sa présence à Ottawa — sera peut-être le dernier à chanter l'Internationale.

Pitoyable imitateur d'un Victor Hugo exilé à Guernesey, il ne cesse plus d'affirmer, au sujet de son rôle à Ottawa, la main sur le fonds de pension bien plus que sur le coeur: «S'il en reste dix, je serai le dixième et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là». Combien on s'en ficherait, si cela n'avait de graves conséquences!

L'autoproclamé défenseur des intérêts québécois à Ottawa s'évertue plutôt à appliquer à l'économie canadienne — et surtout québécoise en l'occurrence — le principe établi par Deng Xiaoping suivant lequel, qu'importe la couleur du chat, il fera l'affaire en autant qu'il attrape les souris.

Jusqu'à la fin, Saint-Benoît-du-Lac a refusé de garantir que les contrats reliés au projet Hibernia seraient réalisés en terre canadienne,

par des chantiers maritimes qui auraient été fort probablement québécois. Sorel-Tracy et Lévis-Lauzon feront les frais des convictions internationales de cet indispensable ministre. Il vient de récidiver. Pour construire le siège social de l'Agence spatiale canadienne à Saint-Hubert, sur la Rive-Sud de Montréal, il est prêt à «faire appel à une firme de Tombouctou». Est-on vraiment sûr qu'il faille avoir des ministres du Québec pour tenir semblables "discours simples", comme on le dit si bellement au Lac-Saint-Jean, une région à qui ce monsieur fait plutôt honte par les temps qui courent?

Mais la vie réserve quand même de bons moments. N'est-il pas touchant en effet d'assister

aux efforts des rescapés de la Ligue du vieux poêle pour donner la respiration artificielle au fédéralisme pan! pan! canadien? On nous a menacés de faire renaître de ses cendres *Cité libre*, qui mena jadis de plus glorieux combats; les Lalonde et les Elliot-Trudeau auraient des démanagements aux doigts et se meurent de nous décrire les beautés des Rocheuses. Bucolique... Et Ghislain Dufour, du Conseil du patronat, qui publie dix ans plus tard un remake de ses calculs pré-référendaires sur le pactole que nous vaut le lien fédéral. Lyrique...

Deux autres anciens rouges, enfin, ont fait leur première communion en bleu au Sénat. Pour sauver la TPS, mise à mal par les hordes rouges. On admettra qu'il y a des missions plus nobles que celle dont viennent de se charger madame Thérèse Lavoie-Roux et monsieur Claude Castonguay. On ne leur connaissait pourtant pas de problèmes financiers à ce point importants qu'ils dussent, moyennant rétribution, faire n'importe quoi de leurs journées. Respectés, semble-t-il, dans leurs milieux respectifs, les deux ont abouti à Ottawa.

Quand on s'arrête au sens des mots, aboutir à Ottawa, au Sénat surtout, n'est-ce pas finir comme un furoncle?

Michel Rioux



Que serait le Québec sans ses écrivains?

Godin, Pierre Morency, **Marco Micone**, Alice Parizeau, **Yves Thériault**, Saint-Denys Garneau, **Raymond Lévesque**, Jean Barbeau, **Gilles Vigneault**, Jean Marcel, **Félix Leclerc**, Leonard Cohen, **Madeleine Gagnon**, Félix-Antoine Savard, **Mia Riddez**, Jacques Benoit, **An Antane Kapesh**, Jean-Pierre Guay, **Leonard Cohen**, David Fennario, **Nicole Brossard**, Gilbert Langevin, **Louis Hémon**, Hubert Reeves, **Antonio D'Alfonso**, Francine

Jacques Ferron, **Michel Tremblay**, Marcel Dubé, **Pierre Vadeboncoeur**, Victor Lévy-Beaulieu, **Gaston Miron**, Marie-Claire Blais, **Anne Hébert**, Gabrielle Roy, **Yves Beauchemin**, Arlette Cousture, **Francine Noel**, Michèle Lalonde, **Jacques Godbout**, Réjean Ducharme, **Alfred et Clémence Desrochers**, Roger Lemelin, **Lise Payette**, Irving Layton, **Gérald Godin**, Germaine Guèvremont, **Jacques Folch-Ribas**, Jean-Marc Pottle, **Marcel**

Ouellette, **Marie Cardinal**, Mordecai Richler, **Roch Carrier**, Marie Laberge, **Denise Boucher**, Anne-Marie Alonzo, **Fernand Dumont**, Claude-Henri Grignon, **Émile Nelligan**, Michel Garneau, **Denis Arcand**, Georges Dor, **Claude Gauvreau**, Naïm Kattan, **Gérald Tougas**, Jean Basile, **Pierre Turgeon**, Louis Caron, **Janou Saint-Denis**, Noël Audet, **Jacques Poulin**, Jovette Marchessault, et des dizaines et des dizaines d'autres.

Le Québec moderne et prospère n'existerait pas sans les écrivain-es qui définissent son identité, et sans les maisons d'édition qui prennent le risque de les publier dans un marché trop petit selon les critères de «rentabilité» du monde

des affaires. L'édition québécoise représente maintenant 30% du marché québécois du livre, mais sa position demeure extrêmement fragile devant l'édition américaine qui, grâce à son volume, peut mettre sur le marché des livres au tiers du prix. L'édition québé-

coise ne survivra pas à l'imposition de la TPS, de l'avis même du Conseil consultatif du livre et de la lecture. Or, sans la culture québécoise, il n'y aurait pas de Lavalin, pas de Québecor, pas de Cascades, pas de Canam Manac, ni même d'Hydro ou de

Caisse de dépôt; et *La Presse* serait bien en peine de tenir ses «concours d'excellence». **Nouvelles CSN** s'associe au mouvement qui réclame la non-taxation des livres et des produits culturels. Si vous êtes d'accord, retournez-nous le coupon dûment rempli.

Nom _____

Adresse _____

Commentaires _____

Retourner à *Nouvelles CSN*, 1601 de Lorimier, Montréal, Qc H2K 4M5